

M 1659 - 1247 - 5,00F

du 1^{er} mai au 7 mai 1981

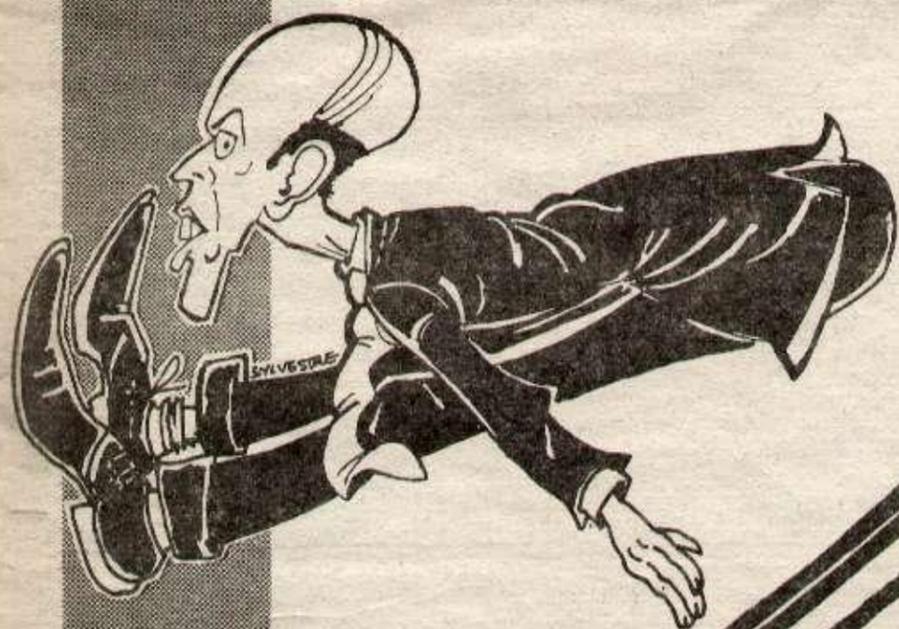
l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

**MASSY, LYON,
GREVE DE LA FAIM
CONTRE
LES EXPULSIONS
D'IMMIGRES
(voir page 16)**

BATTRE GISCARD

**Imposer des
changements
par nos luttes**



PCF : QUELQUES REFLEXIONS SUR UN ECHEC

Le candidat du PCF à l'élection présidentielle vient de connaître un grave échec. A la veille du premier tour, nous avions indiqué : « Nous ne sommes pas de ceux qui se réjouiraient d'un affaiblissement du PCF au profit de la social-démocratie. Nous sommes pour le renforcement du communisme en France. » Nous ne nous réjouissons donc pas de cet échec qui profite exclusivement au candidat de la social-démocratie, François Mitterrand. Nous ne nous réjouissons pas non plus car nous n'ignorons pas la déception et le découragement qui ont saisi de nombreux militants du PCF qui sont nos camarades et qui sont parmi les militants les plus actifs dans l'organisation de la résistance ouvrière face aux attaques de la bourgeoisie.

Mais cet échec demande de tirer des leçons. Comment, pourquoi en est-on arrivé là ?

1) C'est la politique électoraliste mise en œuvre depuis des années par la direction du PCF qui a, initialement, permis à François Mitterrand et à la social-démocratie de se refaire à bon compte un image de gauche. Aujourd'hui, Georges Marchais parle de « ceux qui ne représentaient que 5% des voix, que nous avons aidés à sortir du trou où ils étaient ». Il dit vrai. C'est effectivement la direction du PCF qui le leur a permis. En 1965, elle prit l'initiative de faire de Mitterrand son candidat dès le premier tour de l'élection présidentielle. Les militants marxistes-léninistes s'opposèrent alors à cette politique. Ils menèrent

bataille en disant : « Contre tous les candidats de la bourgeoisie, vous mettrez dans l'urne un bulletin où vous aurez écrit vous-mêmes : "Je vote communiste" ». Une déclaration solennelle de militants communistes était publiée, refusant à la fois de Gaulle et Mitterrand, affirmant la nécessité d'un candidat communiste au premier tour. Ces militants furent alors l'objet de sanctions. Et François Mitterrand, sur le passé duquel il était délibérément fait silence, fut le candidat pour lequel le PCF appela à voter dès le premier tour. En 1972, fut signé le Programme commun de gouvernement. Il était présenté comme la transition qui allait ouvrir la voie au socialisme; François Mitterrand était présenté aux travailleurs comme l'allié avec lequel on irait vers le socialisme. Et pourtant, dès cette époque, François Mitterrand et ses proches parlaient très clairement. Pour ne prendre qu'un exemple, voici ce que déclarait Gaston Defferre publiquement, peu de temps après la signature du Programme commun : « Quand on gouverne, on rencontre des résistances de toute nature et on a besoin d'un certain élan populaire pour les surmonter. L'élan dure six mois environ... Et puis, la présence au gouvernement des socialistes, des communistes, des radicaux est de nature à canaliser l'élan populaire qui risque de tout faire exploser. Nous pourrions ainsi limiter les grèves et les revendications, ce qui nous permettra de gouverner. Regardez Mai 68. Le gouvernement a dit : " Non,

non, non" et, à la fin, il a lâché dans tous les domaines... » (interview à Télé 7 Jours, 18 novembre 1972). Mais de telles déclarations demeuraient sans réponse... si ce n'est de notre part. C'est, par exemple, à cette époque là encore que François Mitterrand recevait à Paris Golda Meir, au lendemain de l'assassinat du représentant de l'OLP en France, Mahmoud El Hamchari, sans que la direction du PCF y trouve à redire. Seuls nous-mêmes et quelques autres manifestations alors, pour dénoncer la venue de Golda Meir. Durant toute cette période donc, Mitterrand et le Parti socialiste étaient présentés comme des alliés avec lesquels se préparerait, au pouvoir, le socialisme. Peu à peu, Mitterrand put apparaître comme un homme nouveau. En 1974, il fut à nouveau le candidat commun dès le premier tour de l'élection présidentielle. Il ne s'était pas encore porté candidat que Georges Marchais s'adressait à lui pour qu'il soit le candidat commun. Après ces élections, où les 50% avaient été frolés, la direction du PCF alla jusqu'à préconiser l'ouverture en direction des gaullistes, au nom de « l'Union du peuple de France ». L'électoralisme conduisait à vouloir rassembler tout ce qui pouvait permettre de franchir la barre des 50%. Dans une interview au Point, Georges Marchais déclarait, à propos du gaullisme : « Il y a de nombreux points qui nous sont communs. » et il citait « Les idées de participation et de rassemblement ». Lors d'une émission télévisée, il expliquait : « La se-

maine dernière, dans ma circonscription, un homme est venu me voir en me disant : "J'étais gaulliste. Je désire entrer au Parti communiste". Il n'a besoin de rien abjurer. » Encore un peu et Marchais offrirait ses services pour permettre au gaullisme de retrouver une nouvelle jeunesse...

Pendant ce temps, Mitterrand s'était refait une vertu et la social-démocratie s'était développée au détriment du PCF. La politique de la direction du PCF avait répandu de nombreuses illusions. Alors qu'en 69, Gaston Defferre faisait 5% des voix, les 29 septembre et 6 octobre 1974 des élections législatives partielles avaient lieu à l'occasion desquelles le PS progressait au détriment du PCF. Dès lors, la tendance allait se poursuivre et s'accroître, en dépit des changements de langage de la direction du PCF.

Au fil des années, François Mitterrand a acquis auprès de nombreux travailleurs l'image de porte-parole de la gauche. Du même coup, les critiques et attaques lancées contre lui et le PS après mars 78 sont apparues à beaucoup comme peu crédibles. Car comment l'allié d'hier, celui auquel en 1974 Georges Marchais s'adressait pour qu'il soit le candidat commun dès le premier tour, comment donc pouvait-il être devenu l'adversaire? Ou étaient donc les différences entre le Mitterrand de 72 et celui de 78? Les attaques dont il fut l'objet sont devenues incompréhensibles aux yeux de nombreux travailleurs. D'autant

plus qu'elles ont revêtu un caractère systématique, s'en prenant également aux militants du PS, débouchant sur le refus de l'unité d'action contre les attaques gouvernementales.

La cause fondamentale de la situation présente se trouve dans cette politique électoraliste qui a fait prévaloir la recherche à tout prix de l'accession au pouvoir.

2) L'échec de Georges Marchais est aussi la sanction de la politique de soutien à l'URSS. En particulier, il faut l'analyser comme une condamnation du soutien à l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Aux yeux de la grande masse des travailleurs français, l'invasion soviétique est apparue pour ce qu'elle est : une agression. Comment peut-on avoir confiance dans une politique qui conduit à soutenir cela? L'URSS joue de plus en plus le rôle de repoussoir. L'avenir du communisme passe par le combat contre sa politique impérialiste. Il faut choisir.

3) Dans la dernière période la campagne du PCF sur l'immigration et les actions anti-ouvrières qui l'ont accompagnée ont, à juste titre, scandalisé de nombreux électeurs communistes. Ces actions ont bafoué les notions les plus élémentaires de défense des intérêts des travailleurs, de lutte contre le racisme, d'unité des travailleurs. Cela ne pouvait pas rester sans conséquences.

Voici donc quelques premiers éléments d'une réflexion qu'il faudra approfondir.

NOTRE JOURNAL MENACÉ

Notre journal, L'HUMANITÉ ROUGE, est menacé de disparaître dans sa périodicité hebdomadaire.

Les charges financières qui pèsent sur lui se sont alourdies ces derniers mois et en ces temps de restructuration et de rentabilisation économique, les créanciers et fournisseurs ne font aucun cadeau, bien au contraire. Notre bataille politique lors de cette élection présidentielle, même si elle a été menée avec des moyens modestes, a compté dans le budget général. Des amis, des camarades, des lecteurs, pendant cette période, nous ont aidés et ont contribué financièrement à notre action. 1 million à 1,5 million d'anciens francs ont été ainsi rassemblés chaque mois en moyenne depuis janvier dernier. Et nous remercions nos lecteurs de cette aide.

Mais un examen précis de nos comptes et une prospective pour les prochains mois, montrent que notre hebdomadaire serait menacé si l'effort n'était pas poursuivi et accentué. IL NOUS FAUT 2 MILLIONS PAR MOIS JUSQU'EN SEPTEMBRE POUR FAIRE FACE. Faute de quoi, nous sommes à la merci de difficultés financières qui compromettraient la parution hebdomadaire de L'HUMANITÉ ROUGE.

A l'occasion de ce 1^{er} Mai, nous avons élargi très sensiblement la présence de L'HUMANITÉ ROUGE en kiosques NMPP, dans les villes de province importantes, à la Maison de la presse et dans les gares, les bibliothèques de métro et les kiosques des quartiers populaires parisiens. Il est indispensable de le faire car bien des amis et lecteurs nous ont signalé ne pas trouver L'HUMANITÉ ROUGE en kiosques. Bien sûr, cela coûte de l'argent, mais cela doit permettre de mettre notre hebdo à la portée de plus de militants et de travailleurs.

Ainsi, accroissements des charges, exigences des créanciers, frais politiques et extension de la présence en kiosques exigent un effort financier particulier pour les mois à venir. Nous vous demandons, amis lecteurs et camarades, d'y contribuer et nous vous en remercions.

Le Comité Central du PCML

IL LUI FAUT DEUX MILLIONS PAR MOIS JUSQU'EN SEPTEMBRE!

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

premières indications d'un scrutin

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle appellent plusieurs éléments d'analyse :

1 Giscard fait 4,4% de moins qu'en 1974, alors qu'il a bénéficié depuis 7 ans, en tant que président, de tous les moyens de propagande. Cela montre un rejet de sa politique, de l'attaque de grande envergure menée contre les travailleurs, du quadruplement du chômage comme de la baisse du pouvoir d'achat. Mais cela n'entraîne pas pour autant une baisse sensible de la droite :

si par rapport à 1974, l'ensemble des candidats de droite perd 1,7%, il dépasse de plus de 2% le score de la droite au premier tour des législatives de 1978. Il y a donc reclassement à l'intérieur des forces de droite, dans le cadre d'une stabilité globale.

2 Il en est de même pour les candidats de gauche: les cinq candidats qui s'en réclamaient au premier

tour font 1% de plus qu'au premier tour de 1974, mais 1,6% de moins qu'en 1978. L'offensive de la bourgeoisie contre la classe ouvrière n'a pas trouvé en face d'elle, l'expression d'une poussée populaire significative au plan électoral.

3 A l'intérieur de la gauche, globalement stable, s'opère un transfert très important de voix en faveur de François Mitterrand et au détriment de Georges Marchais. Le premier fait 3,1% de plus que les candidats PS au premier tour de 1978. Le second perd au contraire 5,2%. Nous apportons dans ce numéro de premiers éléments d'analyse sur le recul sensible de Georges Marchais. Mais il est indéniable que l'élection du président de la République au suffrage universel, et en particulier le fait que ne peuvent rester au second tour que les deux candidats arrivés en tête au premier, est un

élément déterminant d'explication. Le système est conçu pour favoriser une bipolarisation, dès le premier tour, entre les deux candidats dont tout porte à croire qu'ils seront en tête. Cette année, en plus, l'intense campagne menée par Chirac dans les derniers jours pour ramasser le maximum de voix en prétendant arriver avant Mitterrand a entraîné un vote « utile » pour celui-ci, qui fausse les comparaisons avec des élections comme les législatives.

4 L'augmentation de plus de 3% des abstentions et de plus de 0,5% des « blancs ou nuls » montre que les enjeux du premier tour ne sont pas apparus aussi clairement qu'en 1974. Dans les soi-disant départements et territoires d'outre-mer, véritables colonies, les mots d'ordre d'abstention des organisations patriotiques ont été massivement suivis, puisque le taux d'abstention dépasse 46%.

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET. Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau - Administration : Max Durand.
Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.
L'HUMANITÉ ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 30 226 72 D La Source - Commission paritaire N° 57952 - dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1981.

Battre Giscard imposer des changements par nos luttes

Giscard d'Estaing ne doit pas être réélu. Que signifierait en effet la réélection de celui qui est le candidat des grands monopoles capitalistes? D'abord, elle se traduirait immédiatement par la poursuite et l'amplification de l'offensive patronale contre les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière. Giscard réélu, nous l'avons déjà dit, fera pire que Giscard. Des projets sont en place, prêts à entrer en application. A commencer par le VIII^e Plan. Celui-ci prévoit la poursuite des licenciements en masse dans le cadre de la restructuration générale de l'économie capitaliste française. La grande bourgeoisie, en position de force dans son attaque contre les travailleurs, aurait le champ libre pour renforcer encore ses coups, sans attendre.

La réélection de Giscard d'Estaing cela signifierait, immédiatement, le développement du racisme d'Etat, avec son cortège d'expulsions, d'agressions, de violences policières, d'attentats racistes. Giscard d'Estaing a été extrêmement clair; ce sont des centaines de milliers de travailleurs immigrés qui seraient expulsés après avoir été jetés au chômage, leur droit aux indemnités étant supprimé.

La réélection de Giscard d'Estaing ce serait également la poursuite de la remise en cause des libertés. Pour imposer la restructuration capitaliste, les licenciements, la baisse du pouvoir d'achat, le pouvoir aura recours à la répression. Il a pour cela une arme toute prête: la loi Peyrefitte. Dès que ce qui n'était alors qu'un projet a été connu, nous avons dit qu'il s'agissait là d'une arme de guerre contre les travailleurs. Avec ce qui est maintenant une loi, Giscard veut pouvoir criminaliser, assimiler à de la délinquance les actes de résistance de la classe ouvrière.

La réélection de Giscard d'Estaing, ce sera le maintien en prison de ceux que nous n'avons jamais oubliés, les emprisonnés politiques. Avec Giscard, le recours à la Cour de sûreté de l'Etat est devenu la règle; cette juridiction d'exception est devenue l'instrument de la répression contre les opposants.

Soyons sûrs qu'il est bien décidé à continuer en ce sens.

Voilà ce que signifierait la réélection de Giscard. Bien sûr, la classe ouvrière, ses militants les plus conscients résisteront, se battront, et nous ne serons pas les derniers dans ce combat. Mais il faut avoir le courage de regarder les choses en face. Les travailleurs sont en position de défensive; contrairement à ce qu'ont prétendu certains, il n'y a pas d'offensive de la classe ouvrière. La réélection de Giscard signifierait de nouveaux et graves revers pour les travailleurs. D'autant plus qu'elle ne manquerait pas de s'accompagner de démolition, du développement du pessimisme dans les rangs des travailleurs. Voilà pourquoi il faut que Giscard soit battu; il y a là un réel enjeu pour la lutte des classes dans les mois et les années à venir.

Face à Giscard, il y a François Mitterrand. Nous n'avons jamais eu et nous n'avons aucune confiance en cet homme et en la politique qu'il représente. Pourquoi? Ministre sous la IV^e République, il fut avec ses amis de la SFIO un de ceux qui prirent la responsabilité de la très sale guerre d'Algérie. Nous n'oublions pas ceux, à jamais nos camarades, qui furent exécutés en ces temps-là où François Mitterrand était ministre. Et il n'a jamais renié ce passé, jamais prononcé d'autocritique à ce sujet. On ne peut donc avoir confiance en cet homme.

Il s'est entouré d'hommes qui sont ses conseillers. Il y a, parmi eux, M. Pierre Dreyfus. Cet homme-là, il y a 9 ans, était PDG des usines Renault quand notre camarade Pierre Overney fut abattu par un tueur de la milice patronale. Ce nouveau conseiller de François Mitterrand avait alors couvert le crime. Nous n'oublions pas.

Dans des pays voisins de la France, en Allemagne, en Italie par exemple, les amis politiques de François Mitterrand sont actuellement au pouvoir. Ils y mènent une action qui n'est pas plus conforme aux intérêts des travailleurs de ces pays que celle de Giscard d'Estaing.

Voilà quelques raisons qui nous ont conduit à refuser de donner

carte blanche à François Mitterrand.

Nous avons posé dix questions à François Mitterrand, pour éclairer le contenu de la politique qu'il entendait suivre. Dix questions qui recouvrent des mesures qui, à notre avis, traduiraient l'amorce d'un réel changement de politique dans le sens des intérêts des travailleurs. Les prises de position qui sont les siennes, sur de nombreux points, montrent qu'il ne faut pas attendre de sa seule élection l'entrée en vigueur de réformes et de revendications conformes aux intérêts des travailleurs. A aucun moment, au cours de sa campagne, François Mitterrand n'a dit: Je ne gouvernerai pas avec des forces et des hommes qui ont soutenu l'action de Giscard d'Estaing. Il faut être convaincu que François Mitterrand n'exclut pas une telle éventualité qui tourne, de toute évidence, le dos aux intérêts des travailleurs. François Mitterrand ne s'est pas engagé à satisfaire les revendications les plus urgentes des travailleurs face à un patronat qui continuera à vouloir renforcer l'exploitation des travailleurs. Il n'a pas dit: Je m'engage résolument aux côtés des travailleurs face au CNPF. Il prône l'ouverture de négociations syndicats-patronat, en ordre dispersé. Il veut mettre en œuvre la concertation non la satisfaction des revendications. François Mitterrand prétend jouer un rôle d'arbitre entre les exploités et les exploités; rôle impossible dans la lutte de classe. En refusant de faire face au patronat, de lui imposer les revendications ouvrières, Mitterrand est condamné à faire la politique du patronat à plus ou moins brève échéance, comme le fait la social-démocratie dans certains grands pays capitalistes. La collaboration de classe qu'il veut développer ne peut profiter qu'aux capitalistes. Car, tandis qu'elle désarme les travailleurs, en leur faisant abandonner l'action au profit de la concertation, le patronat, lui, poursuit son action et en temps de crise plus que jamais. Néanmoins, il a pris certains engagements dans le domaine des libertés et des droits des travailleurs immigrés. Il s'est engagé à abroger toute une série de mesures

et de lois, de dissoudre certains organes de répression. Ces engagements sont à enregistrer et à prendre en compte.

Il faut battre Giscard, mettre en échec le candidat du grand capital. Il n'y a là ni soutien ni illusion sur la politique que Mitterrand mettrait en œuvre; il y a la nécessité de chasser Giscard d'Estaing.

L'élection de François Mitterrand créera, pour le combat des travailleurs, des conditions différentes de celle de la réélection de Giscard. Dans un tel cas, l'offensive du grand capital se trouverait nécessairement mise dans des conditions moins favorables. Les changements d'équipe gouvernementale, la préparation d'élections législatives, le temps nécessaire à la définition d'orientations économiques et politiques, marqueront nécessairement un temps de pause.

Ajoutons-y que la défaite de Giscard redonnerait espoir aux travailleurs qui, enfin, auraient obtenu une victoire. Et l'état d'esprit des travailleurs n'est jamais sans conséquence sur le déroulement de la lutte des classes. Ainsi serait créée une situation plus propice à la défense des intérêts des travailleurs face au CNPF.

Mais attention! Giscard battu, il faudra réunir le maximum de conditions pour mettre à profit la situation. Il faudra que les travailleurs engagent l'action contre le patronat. Car, si Mitterrand est élu, le CNPF sera toujours là, l'Etat continuera à être infesté par les hommes qui ont fait la politique de Giscard. Les uns et les autres feront tout pour continuer à combattre les travailleurs et leur imposer l'exploitation; ils chercheront à gagner du temps pour éviter des concessions trop importantes avant de repasser à l'attaque. C'est donc sans attendre qu'il faudra passer à l'action.

Comme dit le proverbe: «il faut battre le fer tant qu'il est chaud!»

Voilà pourquoi, le 10 mai il faut chasser Giscard.

Le 27 avril 1981
Le Secrétariat politique
du PCML

Edmond le colonial

87 ans, père de Valéry, surnommé le « Tonkinois ». Pépé a fait sa pelote grâce à l'exploitation des colonies et plus particulièrement de l'Indochine. Il a longtemps dirigé la SOFFO (Société financière pour la France et les pays d'outre-mer) dont il est aujourd'hui président d'honneur, mais rassurez-vous le fauteuil n'a pas quitté la famille, Edmond a été remplacé à la présidence par son gendre Guy Foulques-Lasteyrie du Saillant. Encore vert, pépé mène une retraite active. Il est administrateur des caoutchoucs d'extrême-orient (CEXO). Il siège aussi au conseil d'administration du Crédit foncier et immobilier, de Bergougnan Belge, des Etablissements Bergougnan, de la SEEMI (Société d'études et d'exploitation minières de l'Indochine). Il est représentant permanent de la SOFFO au C.A de UTA. A UTA ainsi qu'à la Banque d'Indochine, il pouvait donc cotoyer jusqu'en 78, René Bousquet l'ancien chef de la police de Pétain. Cela ne devait pas le gêner outre mesure, puisqu'il a lui-même reçu la plus haute décoration de Vichy : la Francisque.



Par le biais de la SOFFO, Edmond se rattache à la Compagnie financière de Suez, deuxième groupe financier français. En 1927, Marcel Cachin, directeur de *L'Humanité*, dénonçait devant l'Assemblée nationale l'ancêtre des Giscard, qu'il accusait de pratiquer le « colonialisme à la trique ». Surnommé le « Tonkinois », à cause des intérêts de la SOFFO — notamment dans les plantations d'hévéas et les mines d'Indochine — Edmond mériterait tout aussi bien qu'on l'appelle « l'Africain » notamment à cause de ses intérêts dans la Compagnie Shanga-Oubangui, aujourd'hui en Centrafrique. Le Centrafrique un pays décidément très cher à la famille Giscard.

Jacques : Mr Nucléaire

Cousin germain. Comme un vrai Giscard d'Estaing, il est tourné vers le troisième millénaire et les techniques d'avenir, pour lui le nucléaire, mais il n'en reste pas moins fidèle aux vieilles traditions coloniales des Giscard. Il est



président de la SOMAIR (Société des mines de l'Air au Niger — Uranium) liée au groupe Rothschild. Depuis 1972, il est administrateur de Technicatome (EDF). Il occupe d'importantes fonctions au CEA. Il est administrateur d'EURODIF S.A. depuis 73. De la mine d'uranium à l'usine, notre président de la SOMAIR est aussi administrateur de Framatome du groupe Empain, passé sous le contrôle de Paribas. Vu ses grandes compétences, il est normal qu'il soit directeur financier et comptable du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) depuis 1971.

Isabelle Lasteyrie du Saillant

Cette sœur de Valéry est passionnée par les arts puisque son frère l'a nommée chargée de mission au ministère de la Culture. Son mari, le comte Guy Foulques Lasteyrie du Saillant, a remplacé pépé Edmond à la présidence de la SOFFO (Société financière pour la France et les pays d'outre-mer). Il est par ailleurs, PDG pour la France d'une société améri-



caine d'assurances, la New-Hampshire Insurance. Château du Saillant à Voutezas (Corrèze).

Bruno Georges-Picot

Fiston de G-P Jacques et cousin de Valéry. Fidèle au groupe Suez, il préside ou administre diverses entreprises du groupe parmi lesquelles : Indo-Values, Gestion-rendement, SOGES-PAR, Cie Hôtelières du Pacifique, Cie générale des mines calédoniennes.



SUEZ ET PARIBAS LES VRAIS PARENTS DE GISCARD



« Papa, maman, la banque et moi » sans oublier « les tendres cousins ». Belle famille que celle du président : SOFFO par son père, Suez par sa mère, Schneider par sa femme, Thomson par son cousin Philippe, Framatome par son cousin Jacques, Giscard d'Estaing se trouve lié aux premiers trusts industriels français. Sa famille, parents, frères, sœurs et cousins, ne compte pas moins de 30 sièges de PDG ou de membre de conseil d'administration de grands trusts, des cumulards du fauteuil. A la tête d'une fortune colossale fruit de l'exploitation des travailleurs et du pillage colonial, les Giscard d'Estaing sont directement ou indirectement liés aux deux premiers groupes financiers français : Paribas et Suez. Ceux qu'on retrouve derrière chaque restructuration. Après les hévéas et le caoutchouc d'Indochine du temps de Père (Edmond « le Tonkinois ») voici l'uranium du Niger avec cousin Jacques. Quand ils ne font pas dans l'immobilier ou la sidérurgie c'est qu'ils sont dans les créneaux de l'industrie de pointe, électronique, spatial, nucléaire. Giscard un président pour la France... comme on voit sur les affiches luxueuses. Un président pour la France des monopoles, des grands patrons qui exploitent, pillent, expulsent, licencient, restructurent, des grands patrons qui ont placé directement leurs hommes aux leviers de l'Etat.

Anne-Aymone : La Schneider



L'épouse de Valéry est réputée pour ses opérations boursières. Il faut dire qu'en matière de Bourse, elle peut avoir des tuyaux de première main. Elle est issue des

de forges qui « plusieurs siècles durant régnèrent sur la sidérurgie française. Aujourd'hui Schneider est lié au groupe Paribas. Château de l'Etoile à Authon (Loir-et-Cher).

Olivier l'américain

Frère cadet, ancien président de Gibbs et Hills-France, il est aujourd'hui au conseil d'administration d'IBM-France, de Générali-France, de la COSUMA, il administre aussi Rockwell-US (armement). Monsieur fait dans l'immobilier, il est vice-président de la SPASI, vice-président de la Société du Gray d'Albion (immeubles de haut standing sur la Côte-d'Azur). En dehors des affaires, Monsieur fait dans la philosophie. Il a collaboré (comme il se doit) à un livre : « *Maïastra, renaissance de l'occident* »

avec Alain de Benoist et Louis Pauwels. Mobutu l'a décoré de l'ordre du Léopard. Il est propriétaire du château de Chaillet près de Vierzon (Cher).



François l'africain

Cousin germain. Comme Edmond, comme les Picot, François est lié lui aussi au groupe Suez. Président de la Banque française du commerce extérieur (groupe Suez), il est aussi président de la SOFININDE. Il aime beaucoup l'Afrique puisqu'il a été directeur de la Banque

centrale de l'Afrique-équatoriale et du Cameroun. Conseiller financier du président de la République du Tchad, il a organisé le sacre de Bokassa. Toujours dans le caoutchouc, comme l'oncle Edmond, il est administrateur de la SAFA-Cameroun, plantation d'hévéas, mais aussi de Kinta S.A., des Assurances la Union et le Phénix espagnol, il est membre du conseil de surveillance de l'entreprise Jean Lefèvre. On le retrouve au conseil d'administration de la COFACE et de Garde-France. Il est propriétaire du château de Fonteneclair (Cher).



Philippe : Mr Thomson

Cousin germain de Valéry, spécialisé dans l'électronique, il est un des principaux dirigeants de Thomson dont l'oncle Edmond, toujours lui, était déjà administrateur. Il est président de Thomson-CSF international, vice-président de LMT (le Matériel téléphonique), président de SONECTRO (société d'entreprises générales et électriques), administrateur de LTT (lignes télégraphiques et téléphoniques), administrateur de Thomson-CSF-informatique, administrateur de SNIS (Société nouvelle intervidéo et son), administrateur de Telinter, de CFT (Compagnie française de télévision). Il administre aussi les « Chargeurs réunis », il est membre du conseil de surveillance de Telspace. La Thomson, depuis que Giscard est à l'Elysée,



a supplanté sa rivale la CGE dont le PDG Ambroise Roux avait l'oreille de Pompidou. Thomson, premier groupe dans un secteur de pointe, l'électronique aérospatiale. Cette firme dépend de la Banque de Paris et des Pays-Bas, premier groupe financier français qui vient de racheter Empain-Schneider. Il est propriétaire du domaine de la « Framboisière » à Senonches. Il n'a pas été décoré par Bokassa.

Jacques Georges-Picot

Ce cousin germain d'Edmond est président d'honneur de la Compagnie financière de Suez, deuxième groupe financier français, après en avoir été le président. A son palmarès : il a présidé ou administré le Crédit industriel de l'Ouest, Pont-à-Mousson, Saint-Gobain, Providence lard. Il siège au conseil d'administration de Suez international, de la Banque de Suez, de l'Union des mines, de la Lyonnaise de ban-



que et dépôts, de la Banque de l'Indochine et de bon nombres d'autres sociétés françaises. Les Picot font partie des « grands noms » de la banque.

CEUX QUI L'INSPIRENT

LE GRECE

Le GRECE : Groupe de recherche et d'étude pour la civilisation européenne. Créé en 1968, ce cénacle, noyau central de la Nouvelle droite.

Nombres de membres fondateurs du GRECE, ont milité dans les années 60 dans des groupuscules racistes et fascistes du type de « Europe-action », créé à la suite de l'échec de l'OAS.

Devant leur insuccès à sortir du ghetto des groupuscules d'extrême-droite, ces messieurs ont découvert que « le maître d'œuvre de l'évolution (politique française) a été le pouvoir culturel (...) conditionnant les esprits par des canaux quotidiens ne relevant pas du politique. » (Jean-Claude Val-la). Dans leur optique, seul l'établissement d'un contre-pouvoir culturel sapant les valeurs « égalitaristes et marxistes » permettra de préparer « la révolution conservatrice ». Elitiste, leur stratégie vise à implanter leurs hommes dans l'appareil d'Etat : « Ce dont nous avons besoin, c'est d'hommes influents, avant leur place dans les sphères de décision d'aujourd'hui et plus encore dans celles de demain. » (Nouvelle Ecole N°99).

Ils justifient la transmission de la hiérarchie sociale, de génération en génération, en prétendant que cette hiérarchie est naturelle pour perpétuer l'exploitation capitaliste.

Ils exaltent la prétendue supériorité de ce qu'ils nomment « race blanche » ou « civilisation européenne » pour perpétuer l'impérialisme et l'exploitation du Tiers Monde.

Leur maître mot en matière de propagande : la suggestion. Il apparaît en effet difficile d'affirmer abruptement des idées qui ont justifié voici 40 ans la domination nazie et l'holocauste. Selon le principe de la « suggestibilité des foules » éprouvé par Goebbels, le propagandiste en chef d'Hitler, ils entendent faire passer en contrebande des idées politiques fascistes et racistes

dans des domaines réputés neutres comme la religion, la culture, l'art, l'éducation, l'économie.

Ils disposent pour accomplir cette besogne, d'un arsenal impressionnant de revues, à commencer par *Nouvelle Ecole*, revue dont les thèses fascistes sont d'autant plus affirmées qu'elle est plus confidentielle. *Eléments* revue qu'on trouve en kiosque fait preuve de plus de nuances. Bien d'autres tribunes sont ouvertes aux membres du GRECE, ils contrôlent le groupe de presse qui publie *Jacinthe*, *Enfants-Magazine*, *20 Ans*, *BIBA*, *Histoire-Magazine*. Ils contrôlent aussi les Editions Copernic et la Société d'Édition de presse et de publicité. Le GRECE, par le biais de cercles ou de groupements trouve des prolongements dans des milieux précis : le CLOSOR (Comité de liaison des officiers et sous-officiers de réserve) publie *Nation-Armée*. Le GENE, sigle significatif (Groupe d'étude pour une nouvelle éducation) publie *Nouvelle Éducation*.

Enfin le Groupe études et recherches a une vocation plus interne. On retrouve Marmin et Alain de Benoist dans *Valeurs Actuelles* et *Spectacle du Monde*. Le Club de l'Horloge composé aussi d'anciens du GUD ou d'Occident, diffuse à une plus large échelle les idées du GRECE.

MICHEL PONIATOWSKI

Poniatowski : ancien ministre de l'Intérieur de Giscard, initiateur des célèbres « opérations coup de poing », bien qu'il soit lui-même prince, il n'apprécie pas qu'on lui parle d'un autre prince nommé de Broglie, tué sans doute par une balle perdue.

Ambassadeur personnel du chef de l'Etat, on a remarqué sa discrétion tout au long de la campagne électorale. La Nouvelle droite a trouvé en lui un propagandiste passionné. On dit, par ailleurs, que le Club de

l'Horloge l'aurait aidé à écrire son dernier livre « L'avenir n'est écrit nulle part ». Dans ce même ouvrage, il parle des ancêtres des peuples d'Europe, les Indo-Européens : « la race indo-européenne » seule a pu allier « la sûreté technique au génie créateur ». Poniatowski parle aussi de « l'insatiable volonté de conquête, tant guerrière que scientifique et technique, des héritiers tardifs de la race indo-européenne » qui « doit trouver de nouveaux canaux de manifestation. Car si les espa-

ALAIN DE BENOIST

Alain de Benoist : cet ancien membre de « Europe Action », qui affirme ne rien renier de ce qu'il a écrit dans le passé est considéré comme l'animateur du GRECE et de la Nouvelle droite.

Véritable esprit encyclopédique, il écrit : « Répétons-le : la Nouvelle droite se situe sur un tout autre plan (...) celui de la culture ou, pour prendre un terme qu'elle affectionne, de la Métapolitique. » (« Les Idées à l'endroit » 1979, Ed. Hal-lier, p. 21). Sous le pseudonyme de Fabrice Laroche, il signait déjà des articles vantant les théories raciales dans *Europe Action*. Sous le pseudonyme de F. Valclérieux, on le retrouve au GENE. Dans la revue *Eléments*, il s'appelle Robert de Herte. Rédacteur assidu du *Figaro-Magazine*, il dirige



aussi les Editions Copernic.

En 1966, le groupe Europe Action, dans sa collection « action » éditait le « *Combat pour Berlin* » de Joseph Goebbels. Avant de se dire giscardien, Alain de Benoist s'est déclaré, dans le *Who's who*, membre de la Ligue nordique dont l'un des fondateurs fut l'anthropologue nazi Hans Günther, décoré en février 1941 par Rosenberg.



ces vierges à conquérir ont désormais disparu, notre trop plein d'énergie se décharge encore aujourd'hui comme au début de l'espèce. » (« Héritage génétique indo-européen »). On croirait lire une publication du GRECE...

Giscard d'Estaing : ce « libéral avancé » qu'on imagine toujours scrutant l'horizon du troisième millénaire semble lui aussi inspiré par les théories de la Nouvelle droite, et peut être surtout lui. Nombres de projets mis en œuvre par le gouvernement contre les travailleurs dans le cadre du VIII^e Plan ou du rapport Longuet se trouvent à l'état de suggestion notamment dans « *Le Grand Tabou* » dernier livre écrit par le Club de l'Hor-

loge. Par ailleurs, les thèmes de la Nouvelle droite sont repris en écho par Giscard lui-même pour sa propagande en faveur du consensus et contre les acquis des travailleurs. En écho à la thèse de la Métapolitique, Giscard déclarait le 11 juillet 1979, lors d'une interview à *Paris-Match* : « Oui je crois qu'une société ne peut vivre longtemps sans croyance collective... Ce qu'on peut faire, c'est promouvoir intensément le développement cul-

YVAN BLOT

Yvan Blot : président du Club de l'Horloge, membre dirigeant du GRECE sous le pseudonyme de Michel Norey. Ancien élève de l'ENA, il est inspecteur général des Finances, ancien membre du cabinet de Poniatowski. Il a été aussi chef de cabinet de Alain Dewaquet lorsque celui-ci était secrétaire général du RPR.

Rédacteur du bulletin intérieur du GRECE, il fut le conférencier de nombreux colloques et séminaires de ce groupe et jusqu'en 75 assumait la responsabilité de directeur de la formation du secrétariat études et recherches. A ce titre, il faisait un bilan des travaux du secrétariat études et recherches à l'assemblée générale du GRECE déclarant notamment : « *Ethnie et dressage sont les deux fondements d'une humanité supérieure.* (...) *Le dressage sur une base raciale adaptée n'en est pas moins la source historique de toute civilisation.* » M. Yvan Blot et le Club de l'Horloge qui s'affublent du titre de « nouveaux républicains », se défendent de tout lien avec le GRECE. Cependant on pouvait lire



dans la revue du GRECE *Eléments* : « *Par ses pré-occupations, le Club de l'Horloge se situe dans la même mouvance intellectuelle que le GRECE.* ». Le Club de l'Horloge, vitrine du GRECE, se veut, on l'a compris, plus « attrayant ». Dans les « *Racines du futur* » on trouve l'affirmation que les Européens descendent génétiquement des peuples de l'Antiquité européenne, dans la « *Politique du vivant* » c'est la lutte contre « *la caféaulaitisation de l'humanité* » qui est à l'ordre du jour. Dans « *Le Grand Tabou* » on trouve un plaidoyer pour un renforcement des inégalités sociales. Le Club de l'Horloge vient dans la même lignée, d'éditer un opuscule « *La fin du socialisme* ». Autre membre célèbre du Club de l'Horloge Yves de Lesquen, co-auteur de « *La politique du vivant* » et collaborateur de Stoléru, le ministre des Expulsions.

LOUIS PAUWELS

Louis Pauwels : sans figurer parmi les membres du GRECE, il fait office de relais de la Nouvelle droite dans la presse-Hersant, premier groupe de presse français restructuré en 1975 sous la houlette de Giscard d'Estaing.

Pauwels est directeur des services culturels du *Figaro* et directeur du *Figaro-Magazine*. Dans cette luxueuse revue publiée sur papier glacé, Monsieur vulgarise les thèses de la Nouvelle droite sur l'inégalité biologique. N'a-t-il pas déclaré dans le *Figaro-Magazine* du 15 mars 1980, qu'il fallait distinguer dans l'humanité « *la m... du diamant* » sans préciser dans quelle catégorie il se classait. Côté diamants, il s'est fait une spécialité des interviewes du président. Ce dernier dans un geste significatif, a choisi le *Figaro-Magazine* pour lancer sa campagne électorale. Toujours dans le



ton, c'est au cours de cet entretien qu'il a déclaré : « *Je n'ai jamais été partisan d'une société égalitarienne, nivelant les conditions de vie, ce serait absurde.* » En même temps que Pauwels, on trouve au *Figaro-Magazine* : Alain de Benoist, M. Marmin, P. de Plunkett, Yves Christen, J-C. Valla, A. Lefebvre, tous membres du GRECE. J-C. Valla et P. de Plunkett font aussi partie des services culturels du *Figaro*.



turel (...) Le thème de la culture est à mon avis, un élément qui peut contribuer à la réapparition de croyances collectives (...).

En 1973, il écrivait comme pour justifier l'impérialisme et l'exploitation : « *La misère si elle change avec le temps est inscrite dans la fibre de l'espèce humaine comme la maladie et la mort.* ». En 1976, dans « *Démocratie française* » : « *L'inégalité du talent et du coura-*

ge est dans la nature humaine (...) L'éducation ne peut, à elle seule, établir l'égalité là où la vie a créé l'inégalité. » Les thèses sur l'hérédité des dons et sur la hiérarchie génétique ont séduit Beullac et Saunier-Séité (chargés de l'Éducation) qui ne jurent plus que par l'élite naturelle.

Par ailleurs, Douffiaques, député-maire UDF d'Orléans fait partie du Club de l'Horloge.

L'EMPLOI

« J'assumerai la sécurité de l'emploi et la lutte contre l'inflation. » (Giscard 17 mai 1974).

« Le gouvernement fera tout le nécessaire pour maintenir en France un haut niveau d'emploi. » (Giscard 27 août 1974).

- En 1981, 1 million 600 000 chômeurs officiellement.

- De février 80 à février 81, les offres d'emplois ont baissé de 23%.

« L'emploi, en particulier celui des jeunes, ne cesse de s'améliorer depuis quatre mois. » (26 janvier 78 en Bourgogne).

- Début 81, 700 000 jeunes de moins de 25 ans sont officiellement chômeurs.

- Les contrats emploi-formation en 75, la réforme de l'apprentissage en 77 et 79, les pactes nationaux pour l'emploi des jeunes en 77, 78, 79, 80 ont confiné la jeunesse laborieuse dans la précarité d'emploi.

LE POUVOIR D'ACHAT

« L'objectif français, c'est le maintien du pouvoir d'achat et même la recherche d'une certaine croissance. (...) Puisqu' (elle) sera plus lente, elle doit être mieux distribuée, (aux) rémunérations les plus basses, (aux) catégories sociales les plus défavorisées. » (Télévision 19 juin 1979).

- La hausse des prix a été de : plus 9,6% en 76, plus 9,4% en 77, plus 9,8% en 78, plus 11,8% en 79, plus 13,6% en 80.

- D'octobre 79 à octobre 80, l'énergie et les combustibles ont subi une hausse de plus 21,8%, les tarifs publics de plus 19,1%, les produits manufacturés de plus 15,6%, les services privés de plus 15,2%, les loyers de plus de 13,3%, l'alimentation de plus 8,9%, les fruits et légumes de plus de 6,8%, l'huile et le beurre de plus 4,8%.

- D'octobre 79 à octobre 80, le SMIC n'a progressé que de 1,3%.

« Les charges obligatoires assises sur les salaires ne progresseront pas. » (1974).

- De 74 à 81, le taux des cotisations par rapport aux salaires a augmenté de 7%.

RESSERREMENT DES INÉGALITÉS

« Supprimer les classes et les castes, ce n'est pas vouloir effacer les différences, mais faire disparaître les excès d'inégalités. » (Discours à la jeunesse, 29 mars 80).

- En 79, selon le CERC, l'écart entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 28,5. 10% des salariés gagnaient au plus 2 152,00 francs brut par mois, 40% des salariés gagnaient au plus 3 229,00 francs brut par mois, 67% des salariés gagnaient 4 305,00 francs brut par mois.

- En 79 plus d'un quart des ménages ont restreint leurs dépenses en nourriture.

- En juillet 79, le gouvernement met en place une nouvelle convention médicale qui institue une médecine pour les riches et une autre pour les pauvres.

INFLATION : LA FAUTE AU PÉTROLE ?

« Les conséquences de cette crise de l'énergie sur notre économie seront de deux ordres : inflation et dépression. Inflation, parce que les prix augmentent, notamment les prix des carburants et tous les biens qui utilisent des carburants pour être produits. C'est donc une source supplémentaire d'inflation. »

- La hausse des prix des produits importés rentre pour moins d'un quart dans l'explication de l'inflation française. La part de la facture pétrolière dans le total de nos importations n'a presque pas variée : 19% en 74, 20,2% en 80.

LIBERTÉS

« Je souhaite que la France ne soit pas seulement un pays de libertés. Je souhaite que la France soit le pays de la liberté. » (Discours à la jeunesse, 29 mars 80).

« Le renforcement de la sécurité des Français ne doit pas porter atteinte aux libertés individuelles. » (Lettre de Giscard à Barre, 26 avril 79).

- Les journaux, *Le Canard Enchaîné*, *Le Monde*, *Libération*, poursuivis pour crime de lèse-giscardisme.

- Loi sanctionnant l'affichage sauvage.

- Encadrement et répression des manifestants.

- Poursuites contre les animateurs des radios libres.

- Condamnations de militants politiques par la Cour de sûreté de l'Etat.

- Vote de la loi Peyrefitte.

- Le patronat poursuit les syndicats ouvriers en justice, le dernier en date : G. Séguy poursuivi pour avoir dénoncé les causes réelles qui ont poussé un syndicaliste CGT à se suicider.

- Pays de libertés, où les policiers tirent à vue, et tuent des passants pendant leurs opérations coup

CE QU'IL A DIT ... ET CE QU'IL A FAIT

« il ne faut pas juger un voyage au milieu de la traversée, il faut le juger à l'arrivée »



de poing, comme Ben Mohamed, ce jeune maghrébin de Marseille. Pays de libertés, où les jeunes sans travail réduits au désespoir se tuent, 8 en mars et avril 81.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

« Nous aurions pu rechercher cette économie d'énergie en organisant ce qu'on appelle le rationnement par l'argent c'est-à-dire en rendant les prix des produits énergétiques très chers pour décourager la consommation. » (Télévision, 12 juin 74).

- En 79/80, plus 41,5% sur les produits énergétiques raffinés, plus 26,1% sur l'électricité, plus 46,3% sur le gaz de France.

AGRICULTURE

« (...) il est indispensable (...) que les moyens nécessaires soient donnés aux exploitations familiales agricoles. » (Discours pour le 150e anniversaire de l'Institut national agronomique, 9 juillet 76).

« Je prendrai toutes les dispositions nécessaires pour garantir votre revenu (...) à vous agriculteurs. » (Télévision, 3 mai 74).

- Revenu net agricole en 74 : moins 8,6%, en 75 : moins 2,7%, en 76 : moins 3,1%, en 77 : moins 0,7%, en 78 : moins 3,3%, en 79 : moins 1,7%, en 80 : moins 10,5%.

- Un agriculteur sur trois va chercher un complément de travail en dehors de son exploitation.

FEMMES

« L'achèvement de l'insertion politique et sociale des femmes dans la communauté constitue un objectif permanent de notre société. » (« Démocratie française » p.p. 63, 64).

- Plus de 60% (en 81) des chômeurs sont des femmes.

- 2/3 des smicards sont des femmes.

- Le salaire net moyen des femmes est environ inférieur de 33% par rapport à celui des hommes.

« J'espère que sur les 10 ou 12 lignes que les futurs manuels d'histoire réserveront à mon septennat, une ou deux seront consacrées à mes efforts pour améliorer la condition féminine. » (3 octobre 77).

- 79, reconduction de la loi Veil avec le maintien de ses restrictions précédentes (clause de conscience pour les médecins, difficultés pour les mineures et les immigrées). Réduction du délai pour se faire avorter.

LES NON-RENTABLES

« Au cours des dernières années, beaucoup d'exclus, les personnes âgées, les veuves, les handicapés, certains travailleurs manuels ont rejoint la communauté nationale. Ils savent qu'ils sont aimés et respectés. » (Allocation aux corps constitués, 3 janvier 80).

- La loi d'orientation de 1975 crée les ateliers protégés et les centres d'aide par le travail pour les handicapés. Dans les premiers, ils ont rémunérés à 90% du SMIC, dans les seconds de 50 à 70% du SMIC. Il n'ont aucun droit syndical.

- Cinq millions de retraités ont des ressources inférieures au SMIC et 2 millions vivent avec le minimum vieillesse soit 1 400,00 francs.

« La revalorisation des retraites sont pour notre société des tâches de première urgence, les moyens nécessaires y seront consacrés. » (mai 74).

- Rien qu'en 1980, les prix ont augmentés de 15%, les pensions de 12,1%.

ÉCOLE

« L'éducation et la formation, initiale ou permanente, doivent tendre à assurer à chacun le maximum d'autonomie, et le développement de sa personnalité et de ses capacités. Il en résulte trois conséquences. En premier lieu, l'égalité doit être la règle. Elle implique, la fraternité de tous les ordres d'enseignement, un soin particulier en faveur de ceux qui sont défavorisés par leur origines sociales. » (« Démocratie française »).

- Au niveau de la classe de Quatrième, 40% des enfants d'ouvriers et 31% des enfants de salariés agricoles sont scolarisés dans une Quatrième dite normale contre 92% et 80% d'enfants de cadres supérieurs et moyens. Conséquence logique de la réforme Haby.

- 1/3 des effectifs de LEP quittent l'école sans avoir de diplôme.

LOGEMENT

« Il faut aujourd'hui réserver la préférence à l'accession à la propriété sur la location, au logement individuel sur l'immeuble collectif, à la réhabilitation de l'habitat ancien sur la construction neuve. » (« Démocratie française »).

- La construction annuelle de logements est passée de 549 000 en 74 à 327 000 en 81.

- Décembre 80, seuls 25 000 locataires touchaient l'aide personnalisée au logement sur 7,5 millions de locataires.

GISCARD FERAIT PIRE QUE GISCARD



il engraissera les monopoles
il laminera les fonctionnaires
il liquidera les retraites
il expulsera les immigrés
il étouffera les libertés

Le candidat Giscard fait grand tapage autour du problème de l'emploi. C'est que, recordman du nombre de demandeurs d'emploi, multipliés par 45 en 7 ans, avec pour ce premier trimestre 1981, 1,7 millions de chômeurs, il ne peut se permettre de faire l'impasse sur cette question. La liste est longue, rien que pour ces derniers mois : en un seul mois, plus de 4 000 emplois supprimés dans le textile, plus de 1 000 tout récemment chez Boussac-St-Frères, 2 000 en 6 mois dans le coton, dans la sidérurgie en 20 mois Usinor et Sacilor ont liquidé 13 000 emplois en Lorraine, dans l'automobile, en 1 an, rien que dans le trust Peugeot-S.A., on enregistre 24 000 emplois de moins. Au total, les licenciements économiques ont crû en 1 an de 40% ; on comptait plus de 30 000 travailleurs licenciés par mois en fin 80. Alors ? Au-delà des propos démagogiques, les faits sont là. Que nous réserve Giscard pour les années à venir ? Un document qui ne peut être plus officiel en dit long : c'est le VIIIe Plan (1981 - 1985). Il fixe les grandes orientations de la politique giscardienne.

Giscard a d'autres projets également, qui ont, pour fond ce VIIIe Plan. Par exemple, il projette de supprimer des dizaines de milliers d'emplois dans la fonction publique. Par exemple encore, il a préparé l'expulsion de centaines de milliers de travailleurs immigrés.

Et puis, pour imposer par la force sa politique aux travailleurs qui résisteraient il compte appliquer la loi Peyrefitte.

Il imposera l'application du 8ème plan

Toutes les hypothèses envisagées par le rapport sur le VIIIe Plan aboutissent au même résultat : le chômage continuera de croître et, selon les scénarios les plus optimistes, le nombre de chômeurs dépassera en 1985, deux millions 500 mille, soit plus de 10% de la population active. Mais, compte tenu des manipulations statistiques, le chiffre serait bien plutôt de trois millions. Alors, lorsque Giscard s'exclame, à « Cartes sur table », que le nombre de sans-travail en Grande-Bretagne a atteint le pourcentage record de 10% de la population active, il oublie de signaler que c'est ce qui nous est réservé pour les toutes prochaines années !

« Le chômage ne fait que commencer »

La Commission Lesourne (1) est formelle sur ce point : l'hypothèse d'une croissance suffisante pour que les firmes embauchent au cours du VIIIe Plan ne peut être retenue. Dans un des scénarios, elle imagine les conditions pour que le chômage soit maintenu péniblement à 1 million 500 mille (chiffre déjà dépassé aujourd'hui) : une inflation de 4% allée à une stagnation du pouvoir d'achat et une croissance des investissements de 6% par an. Lorsqu'on sait que l'inflation atteint les 14% et que la croissance en volume de l'investissement total productif entre 75 et 79 a été seulement de 0,9% par an en moyenne, on mesure facilement l'écart monumental qui sépare ces conditions posées de la réalité. D'ailleurs, M. Albert, commissaire général au plan, dans sa lettre adressée à Barre et publiée dans le *Canard Enchaîné*, n'avoue-t-il pas : « La question de l'emploi est sûrement la plus délicate du VIIIe Plan. Le projet du rapport que je vous remets ci-joint tente de l'éluder : il ne fait que de vagues allusions à l'aggravation du chômage dans les prochaines années, présentant comme un simple risque ce qui est une certitude ; il feint de croire que la stratégie globale définie dans la partie II serait de nature à résorber le sous-emploi, ce qui est impossible d'ici 1985. »

De même, un rapport interne de janvier dernier des patrons de la métallurgie affirme : « Au sens qu'on lui donne actuellement, le chômage ne fait que commencer. »

Giscard se garde bien de nous parler des milliers de licenciements qui se préparent dans l'automobile, des 100 000 emplois qui sont menacés dans l'habillement ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics, des 6 000 suppressions d'emplois qui sont envisagés dans la maille, la bonneterie, ainsi que celles dans l'industrie du téléphone pour ces prochaines années (15 000), de la nouvelle charrette de licenciements à prévoir dans la métallurgie (au moins 2 000 emplois de balayés chez Usinor et Sollac sont à envisager.).

Enfin, sont légion les travailleurs menacés dans leur emploi pour les années à venir, par l'introduction de l'informatique, subordonnée à l'objectif de profit, moyen pour le patronat de rentabiliser la production en obtenant un accroissement de la productivité maximum. « Quand la productivité croît plus vite que la production, tôt ou tard, il faut trancher », remarque Y. Barroux, rapporteur de la Commission Emploi au VIIIe Plan. Et, l'on sait trop bien dans quel sens... Un groupe d'étude du VIIIe Plan reconnaît que le problème est « inquiétant » ; le rapport Nora/Minc estime qu'il pourrait y avoir « 30% de postes en moins dans des secteurs comme la banque ou l'assurance au cours de la décennie 80. »

Le Bureau international du Travail prévoit que rien que l'automatisation des bureaux menace près de cinq millions de dactylos en Europe d'ici 7 ans. Renault n'a-t-il pas annoncé récemment que l'utilisation de nouvelles technologies va entraîner, en son sein, la disparition, à production égale, de 12% d'emplois d'ici 1990 !

Dans ces conditions, les propositions avancées dans le VIIIe Plan sont dans la lignée de celles que Giscard vient d'annoncer, au-delà de ses propos démagogiques ; toutes ont la même ligne directrice : partager le chômage entre les travailleurs ; toutes président au même but : la recherche de la plus grande compétitivité des trusts, de leurs plus grands profits, au détriment

de l'emploi et des conditions de vie et de travail des travailleurs.

La durée du travail au gré des profits

Le VIIIe Plan, dans son chapitre « Une croissance équilibrée pour l'Emploi » souligne : « Son financement requiert une amélioration de la rentabilité des entreprises et une progression des revenus des ménages durant la première partie du VIIIe Plan. » et « Les problèmes de l'économie française ne pourraient être résolus par un ralentissement de la productivité du travail. » L'objectif est clair : la compétitivité d'abord. Or, celle-ci passe par l'abaissement des coûts de production et, en premier lieu, par la baisse des salaires. Donc, c'est un nouveau partage du temps de travail avec à la fois réduction des horaires et réduction des salaires qui est prévu.

C'est ainsi que le VIIIe Plan recommande un réaménagement du temps de travail en fonction des besoins de la production et des profits. Le rapport Giraudet pointe de nouveau son nez et gageons que Giscard tentera tout, s'il est réélu, pour faire sauter le carcan de la loi des 40 heures. Quels rêves pour nos patrons de pouvoir enfin, en fonction de leurs profits à empocher, faire travailler 42 - 50 heures certaines semaines les travailleurs ! Ce réaménagement du temps de travail revêt plusieurs formes :

- le travail à temps partiel, qui fait partie des sept actions de Giscard dans son plan qu'il ose dénommer « Pour l'emploi » rentre à merveille dans ce cadre : il permet à la fois de réduire la durée du travail en baissant les salaires. D'autre part, le VIIIe Plan ne dit-il pas : « Il faut que la durée d'utilisation des équipements et le niveau de la production soient maintenus et si possible accrus. » Il en résulte la nécessité d'une réorganisation du processus de production et, de noter : « La réduction du temps de travail est efficace pour améliorer l'emploi à condition qu'elle n'affecte pas la durée d'utilisation des équipements et qu'elle s'accompagne d'une modération de

la progression des revenus. » Or, à cet égard, le cumul de plusieurs temps partiels, sur un même poste, permettrait d'allonger le temps d'utilisation des équipements. De plus, le travail à temps partiel, sous-qualifié et sous-payé, que Giscard destine tout particulièrement aux travailleuses - un salaire d'appoint leur suffit bien ! - permet de faire pression vers le bas sur les salaires. Autant d'avantages pour nos patrons.

- Autre moyen de répartition du chômage : l'éviction des vieux travailleurs, mis à la retraite anticipée, avec réduction de leurs revenus. Cette formule présente l'avantage pour le patronat d'être provisoire et, donc, de pouvoir être modifiée ou annulée au gré des besoins des trusts et de la conjoncture économique, alors que les systèmes de retraite est général (cf. ci-contre encadré le rapport « Vieillir demain »).

- Ou encore, réduire les jeunes travailleurs à des stages d'entreprise sous-payés, corvéables à merci, qui retardent d'autant leur entrée définitive dans la vie active.

Autant de moyens brandis par Giscard comme des nouveaux pas en avant, des « progrès » en quelque sorte adaptés à « notre société moderne ». Alors qu'en fait, il s'agit de remises en cause d'acquis fondamentaux : droit au travail et tout particulièrement des femmes et des jeunes. Loi des 40 heures par semaine. Droit à une retraite décente après toute une vie de labeur. Sans oublier les autres projets de Giscard balayant pour les personnes âgées leur droit d'abaissement à l'âge de la retraite et ceux à la pension de retraite, faisant éclater tous les avantages acquis des travailleurs fonctionnaires dont le statut serait purement et simplement supprimé.

De quoi, vraiment, nous donner le tourbillon...

(1) La commission du développement dirigée par Lesourne, a élaboré un rapport, sorte de synthèse des travaux des 14 commissions et comités de préparation du VIIIe Plan, dont les réunions se sont déroulées entre octobre 1979 et juillet 1980.

GISCARD FERAIT PIRE QUE GISCARD

il laminera les fonctionnaires

Il est tout un arsenal de mesures sur lesquelles Giscard et ses acolytes se sont attelés et qu'ils s'apprentent à mettre en place : cela vise les travailleurs fonctionnaires et assimilés et se trouve concentré dans le Rapport Longuet, du nom de son auteur, individu qui, répétons-le, a été un des fondateurs du mouvement fasciste « Occident ».

Il s'agit tout bonnement de faire éclater le statut qui régit les fonctionnaires : par là, sont remises en cause toutes les garanties de tous les droits fondamentaux, sans distinction, que les travailleurs de la fonction publique ont acquis. Que dit ce rapport ?

« Si, depuis 1946 presque tout a plus ou moins changé dans notre pays, le statut général des fonctionnaires est resté immuable... En période de crise, ils échappent aux contraintes de la productivité et des restrictions d'emplois. Seul secteur véritablement protégé, il ne propose à ses insuffisances qu'un seul remède, la fuite en avant, la croissance ininterrompue des effectifs. » Cela a, au moins, le mérite d'être clair : on s'indigne du fait :

— que les fonctionnaires bénéficient d'une certaine garantie de leur pouvoir d'achat (qui n'est, d'ores et déjà, plus garanti...).

— que les fonctionnaires ne puissent être licenciés librement, au gré de la conjoncture et des exigences de profits.

Il est donc grand temps de remédier à cette situation ! « Il est temps de réconcilier la France et sa fonction publique en montrant clairement qu'elle peut respecter les aspirations modernes de nos compatriotes et participer au formidable effort de redéploiement de notre pays. »

Ainsi, on prétexte de la division créée entre travailleurs du secteur privé et ceux du secteur public, division savamment entretenue par le gouvernement et les trusts privés ou publics, pour aligner tout le monde sur le même régime par le bas, pour ôter à tous les travailleurs leurs droits élémentaires, en particulier le droit au travail !

Ce « formidable effort de redéploiement de notre pays » dont ose parler Longuet en termes élogieux, ce sont les milliers de travailleurs jetés à la rue chaque jour, pour les profits maximum des trusts. Mais dans leur logique de profits, pourquoi les fonctionnaires en seraient-ils exemptés ? Quelle merveille pour ces messieurs de pouvoir ainsi librement li-



Longuet

ancier les fonctionnaires, comme le fait aujourd'hui Reagan aux USA (52 000 emplois fédéraux vont être supprimés avant 1982). A. Roux, PDG de la Compagnie générale d'électricité et vice-président du CNPF, ne déplorait-il pas, dans une interview à la radio, que cela ne puisse se faire en France aussi aisément qu'aux USA. Eh bien, voilà qui est prévu désormais !

D'autre part, le recours aux non-titulaires est réaffirmé comme une nécessité, devant s'étendre : « L'appel à des non-titulaires permet à l'administration de remplir avec rapidité et souplesse certaines tâches temporaires qu'elle ne pourrait assumer autrement... Il lui permet de recruter dans des délais plus brefs ; de pallier les contraintes du statut général... et aussi de se débarrasser du personnel qui fait preuve d'insuffisance professionnelle ». Enfin, ces non-titulaires sont privés des droits syndicaux puisque rien n'est prévu à cet effet. C'est clair : les non-titulaires constituent un volant de main-d'œuvre sous payée, exposée à une répression très facile, mobile, corvéable, que l'on déplace ça et là, selon les besoins de l'administration, assumant des tâches temporaires qui, une fois terminées, les renvoient rejoindre le rang des chômeurs, sans qu'ils aient mot à dire puisque tel est leur statut.

Et le rapport conclut : « Une rapide analyse montre que la fonction publique d'Etat garderait à peine 400 000 agents alors que les agences en regroupaient 1 million 600 mille. »

Ainsi, ce que Giscard réserve aux travailleurs de la fonction publique pour son nouveau septennat : leur suppression pure et simple pour le plus grand nombre (1 million 600 mille) c'est-à-dire gommer d'un seul trait toutes les garanties qu'ils ont acquises. Au profit d'agents de services publics locaux ou régionaux sous payés, licenciés à tout moment et de non-titulaires employés massivement.

il liquidera les retraites

« Nous touchons aujourd'hui au terme d'une évolution qui a permis d'étendre progressivement à tous les Français le bénéfice de la Sécurité sociale, tout en améliorant le niveau des prestations qu'elle assure. » Giscard nous avertit ainsi que nous sommes à la fin d'une époque. Que nous réserve-t-il donc à l'aube d'une ère nouvelle ?

Là encore, une commission du VIII^e Plan dirigée par Lenoir et concernant la protection sociale, santé et famille, nous le révèle dans ses grandes lignes.

L'idée-force : maîtriser les dépenses de la Santé et des prestations sociales. « Le caractère hétéroclite du système de retraite le rend indescriptible. » Il faut donc, selon le rapport, le rationaliser.

Ce que Giscard projette, c'est donc une révision du système des retraites, allant plus dans le sens de l'assurance que dans celui de l'assistance : il s'agirait de « responsabiliser » les Français sur la gestion de leur vie. On a déjà vu ce que cela voulait dire de responsabiliser les Français sur leur santé... D'autre part, des « transitions douces entre activité et retraite » sont recommandées et on envisage dès que la situation de l'emploi le permettra d'inciter les travailleurs à conserver un travail aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Le rapport intitulé « Vieillesse demain » est très explicite à ce sujet.

Ce rapport s'inquiète de la progression des dépenses sur la vieillesse. « L'économie sera plus déterminante que la démographie » nous dit-on. En effet, vu le chômage massif, les actifs — cotisant pour la retraite — ne permettraient plus de dégager des ressources suffisantes pour les pensions. Le calcul est simple : si 30% des travailleurs prennent leur retraite, dans les années à venir, à 50, 60 ans, la hausse du poids total des retraites s'éleverait de 11%. Conclusion : l'âge de la retraite ne doit pas être abaissé et même « il faudra peut-être un jour le relever ». Le système envisagé à cet effet consisterait à ne plus définir la retraite en fonction de l'âge mais en fonction de la durée d'activité, celle-ci pouvant être de 40 à 42 ans !



Barrot

ne pas les faire financer par les travailleurs, au détriment de leur pouvoir d'achat. Et tout cela, bien sûr, au nom de la « solidarité nationale » qui exclut — cela s'entend — nos patrons qui se verraient, eux, allégés d'autant de leurs charges sociales...

D'autre part, des « transitions douces entre activité et retraite » sont recommandées et on envisage dès que la situation de l'emploi le permettra d'inciter les travailleurs à conserver un travail aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Le rapport intitulé « Vieillesse demain » est très explicite à ce sujet.

Ce rapport s'inquiète de la progression des dépenses sur la vieillesse. « L'économie sera plus déterminante que la démographie » nous dit-on. En effet, vu le chômage massif, les actifs — cotisant pour la retraite — ne permettraient plus de dégager des ressources suffisantes pour les pensions. Le calcul est simple : si 30% des travailleurs prennent leur retraite, dans les années à venir, à 50, 60 ans, la hausse du poids total des retraites s'éleverait de 11%. Conclusion : l'âge de la retraite ne doit pas être abaissé et même « il faudra peut-être un jour le relever ». Le système envisagé à cet effet consisterait à ne plus définir la retraite en fonction de l'âge mais en fonction de la durée d'activité, celle-ci pouvant être de 40 à 42 ans !

Même Peyrefitte, lorsqu'il a énoncé les motifs de la légitimité de son projet de loi, avoua : « Certes les statistiques font apparaître que l'accroissement réel de la violence est plus

il engraissera les monopoles

Tandis que Giscard s'approprie à poursuivre sa politique d'austérité à l'encontre des travailleurs, il projette un vaste redéploiement des cadeaux offerts aux trusts. Ceux-ci seraient concentrés sur les grands monopoles qui, par leur taille et leur capacité à faire des profits, sont en bonne place sur le marché mondial.

Déjà, le rapport Hamonn révélait que, de 73 à 76, six firmes ont reçu 33 milliards de francs (contre 50 d'aides publiques directes : CGE, Thomson-Brandt, CII-Honeywell-Bull, Dassault, Empain-Schneider, SNIAS. Dans le budget 81, Giscard prévoit 5 milliards de francs par an de nouvelles déductions fiscales sur les profits.

Aujourd'hui, cinq secteurs bénéficient de cette politique d'aide : la bureaucratie, les économies d'énergie, la bio-industrie, la robotique et les travaux sous-marins. Une mobilisation financière semi-publique de 13 milliards de francs est prévue à cet effet d'ici 85. Rien que pour la bureaucratie, c'est une demi-douzaine de milliards qui seront investis. C'est CII-Alcatel qui ouvre le feu en signant un contrat de développement (contrat passé avec l'Etat qui apporte son soutien financier au trust). D'autres contrats sont près d'aboutir avec



Ceyrac

CII-Honeywell-Bull, Olivetti, Matra, Jeumont-Schneider. Dans les économies d'énergie, c'est Jaeger qui vient d'être subventionné.

De La Martinière estime que trop d'aides de l'Etat vont aux firmes publiques, telles la RATP ou la SNCF ; il tire la conclusion qu'il faut les réduire par une politique de « vérité des prix » : du coup, on relève les tarifs faisant payer aux travailleurs des prix très élevés. Déjà, la carte-orange a crû de 21%, les tickets de métro de 12,5%. Mais, selon nos experts, tout cela est insuffisant...

Donc, grâce à ces économies réalisées sur le dos des travailleurs, les experts estiment que, pour les cinq années à venir, 3 milliards de francs pourraient être dégagés au profit des grands trusts de l'informatique, de l'agro-alimentaire et de recherche-innovation...

il étouffera les libertés

Si Giscard est réélu, la loi Peyrefitte sera appliquée.

La refonte du Code pénal a été nécessaire, d'après le gouvernement, pour endiguer la montée de la délinquance et de la criminalité. Vérification faite, il s'avère que cette dernière n'augmente pas, et que les faits délictueux mis en avant par le pouvoir sont essentiellement commis par les classes défavorisées. La délinquance en col blanc, les fraudes fiscales, par exemple, n'a pas intéressé les auteurs de la loi Peyrefitte.

La loi Peyrefitte devenait une nécessité pour le gouvernement, premièrement pour parachever ce qui avait été entrepris lors du septennat, donner de plus en plus de pouvoir à la police. Deuxièmement, habituer la population à l'ingérence policière dans sa vie quotidienne en désignant du doigt les délinquants « insuffisamment réprimés », et contribuant ainsi à diviser le peuple. Troisièmement, à transformer en délits de droit commun les actes des militants syndicaux et politiques luttant pour leurs revendications.

Même Peyrefitte, lorsqu'il a énoncé les motifs de la légitimité de son projet de loi, avoua : « Certes les statistiques font apparaître que l'accroissement réel de la violence est plus

marqué dans le domaine de la petite et moyenne délinquance que dans celui de la criminalité de sang. » Bonnet, ministre de l'Intérieur, renchérit à Paris-Match, le 28 août 1980 : « Le nombre d'homicides n'est en France guère plus élevé qu'il ne l'était en 1930. »

Ailleurs, Peyrefitte exprime le fond de sa pensée : « La peur du gendarme est le commencement de la sagesse, aujourd'hui comme hier. La sécurité exige d'abord que la force publique intimide les malfaiteurs. » A ce titre, les opérations « coup de poing » de Poniatowski prennent leur essor sous le septennat de Giscard, la fouille des véhicules, pourtant déclarée illégale par le Conseil constitutionnel, sont une pratique courante des policiers. Désigner au peuple, qu'il ou certains de ses composants est la pièce maîtresse de la délinquance, et qu'il doit donc s'autoprotéger par policiers interposés est une constante du septennat. En 1975, le ministre de l'Intérieur : « Assurer un contrôle plus étoffé d'une certaine catégorie de citoyens d'où émanent les trois quarts de la criminalité. » et Poniatowski, après la fusillade de Montredon en 74 : « Il y a danger sur la sécurité de la collectivité. »

Entre la criminalité déclarée et

celle qui ne l'est pas... une frontière de classe. Un exemple, en matière de fraudes et de publicité mensongère, l'administration ne saisit la justice que de 1 à 2% des affaires. Un autre exemple, la police décide de donner une suite judiciaire ou non à une affaire, n'oublions pas que le temps policier consacré à une affaire pénale s'élève à 70%.

La loi Peyrefitte renforce le contrôle policier. Les pouvoirs des magistrats soumis hiérarchiquement au gouvernement.

Un flic à le droit de contrôler l'identité de quiconque, « toute personne est tenue de se prêter à un contrôle d'identité (...) pour prévenir une atteinte à l'ordre public. »

Le procureur de la République, employé du ministre de la Justice, maîtrise le procès du stade de l'enquête de police à celui de l'exécution des peines. Il décide de poursuivre ou de classer une infraction, il décide si le justiciable passera en saisine directe ou non (flagrant délit), il décide du choix des juges qui auront à juger dans de grandes circonscriptions comme à Paris.

Le juge d'instruction qui est placé de coutume au-dessus de la défense et de l'accusation, peut se faire refuser une mise en liberté par le procureur, donc par l'accusation, quant à la défense, elle a droit de ne rien dire.

Déjà avec la répression de la manifestation du 23 mars 79 en faveur des sidérurgistes, nous avons eu un avant goût du glissement de militant politique au délinquant de droit commun ; la 23^e chambre du tribunal correctionnel avait condamné un lycéen à 3 ans de prison, après sept minutes d'audience. La répression policière et judiciaire avait été d'importance contre les sidérurgistes, mais demain, par exemple, alors que les ouvriers de l'automobile connaissent des menaces de licenciements... et s'ils y ripostent, ils auront contre eux la loi Peyrefitte. Car, il faut savoir que la loi Peyrefitte réprime :

— une menace de grève avec occupation ou même un simple arrêt de travail.

— l'association de malfaiteurs en vue de préparer un crime, même une participation occasionnelle à la préparation d'un fait criminel...

— elle réprime donc, quiconque aura participé à une réunion syndicale qui prévoit des moyens énergiques de luttes.

— réprime la destruction ou la dégradation d'un bien quelconque.

— réprime donc l'auteur d'une inscription sur une entreprise.

— réprime donc le paysan qui brûle sa récolte.

— réprime quiconque tendant à entraver ou à gêner la circulation des trains.

il expulsera les immigrés

Qu'elles s'appuient sur le système législatif d'exception que le pouvoir a mis en place à l'encontre des immigrés ou plus simplement — et plus arbitrairement encore — sur de simples circulaires ministérielles (en marge de la loi, donc), les pratiques répressives, les procédures expéditives d'expulsion ou de renouement, les restrictions des droits des immigrés, ont pris une large extension durant le septennat de Giscard.

Cela a constitué l'un des principaux volets, voire le fer de lance d'une politique générale de restrictions des libertés, de grignotage des acquis des luttes antérieures de la classe ouvrière.

Toute cette politique contre les immigrés s'est appuyée, pour la justifier aux yeux des autres travailleurs, sur une vaste propagande, dont Chirac fut aussi l'un des porte-voix, visant à faire des immigrés les boucs émissaires de la crise, du chômage. Qu'en serait-il sous un nouveau septennat giscardien ?

« Un million de chômeurs, un million d'immigrés » : cette assimilation date, dans le septennat de Giscard, du temps où le nombre de chômeurs était d'un million. Elle préparait et accompagnait le lancement en grand de la politique anti-immigrés.

L'ESCALADE

Aujourd'hui, le nombre de chômeurs approche les deux millions. Giscard n'en retient qu'un et demi (les autres n'étant pas à ses yeux de vrais chômeurs : il ne leur reconnaît pas le droit au travail !). Et donc, le 30 mars dernier, dès son premier show télévisé de candidat, il a fait un nouveau rapprochement : « Un million et demi de chômeurs, un million et demi d'immigrés ».

Quant au VIII^e Plan (le vrai programme de Giscard), il prévoit clairement que le chômage dépassera dans les années 85, deux millions et demi. Ce qui est bien supérieur au nombre d'immigrés travaillant actuellement en France, nombre lui-même en baisse par rapport à il y a 5 ans, dans le même temps où le nombre de chômeurs augmentait de 500 000.

A suivre ces chiffres, on mesure dans quel sens se développerait la politique giscardienne dans les années à venir, et en même temps à quel point elle est loin de viser à résoudre le problème du chômage comme le prétend Giscard. Tout au contraire, sa politique contre les immigrés a servi et servira encore à l'accroissement, à faire avaler de nouvelles vagues de licenciements, à accroître la précarité de l'emploi ; pour les jeunes qui courent encore plus longtemps entre l'ANPE, l'intérim, le stage Barre, le contrat de quelques mois ; pour les femmes que Giscard se proposa de réduire en grand nombre au sous-emploi à temps partiel ; pour tous les « nantis » selon Barre auxquels Giscard projette (et a déjà commencé) d'arracher leurs maigres droits.

UN VOL CARACTÉRISÉ

Et quelles sont les promesses faites par Giscard aux immigrés ? (Celles-là, il les tiendra !)

Il leur a promis qu'ils n'auraient plus droit au système d'indemnisation du chômage ! Les indemnités de chômage, les travailleurs immigrés (comme les autres) les ont eux-mêmes payées, puisque les fonds qui servent à leur financement sont retenus sur les salaires par le biais des cotisations ouvrières et patronales. Et, rappelons-le, plus des deux tiers des travailleurs immigrés sont en France depuis plus de 12 ans...

Ce que veut en fait supprimer Giscard, ce n'est pas le chômage ! Il veut tout simplement faire l'économie — qu'il faut en l'occurrence plutôt qualifier de vol — des indemnités de chômage, retraite et autres pour lesquelles patrons et gouvernement ont retenu chaque mois sur les déjà maigres salaires des travailleurs immigrés et auxquelles ces derniers ont droit, comme tous les travailleurs.

En les renvoyant purement et simplement dans leur pays d'origine, ce n'est pas le chômage qu'il veut supprimer, ce sont les chômeurs immigrés !

Un immigré privé de ressources, ne pouvant, par exemple, plus payer son

électricité, son gaz, ses traites, son loyer, est passible d'expulsion en vertu de la loi Bonnet (atteinte au « crédit public ») ou simplement, un immigré sans ressource ni emploi, ne pourra faire renouveler sa carte de séjour (selon les instructions de Stoléru) et la loi Bonnet permettra là encore de l'expulser...

PRIME...

A LA SUPPRESSION D'EMPLOI

Giscard a également beaucoup parlé d'incitation au départ et de renforcement de ce qui se fait actuellement en la matière. Or, à l'heure actuelle, l'incitation au départ dont il parle est déjà largement généralisée, dans l'automobile, par exemple, où c'est l'un des principaux moyens envisagés par le patronat pour réduire les emplois. Il s'agit purement et simplement de licenciements transformés en expulsions pour les travailleurs immigrés !

Cette méthode de suppression d'emploi, cette incitation au départ, va encore se développer en même temps que se poursuivent les restructurations.

Giscard a par ailleurs annoncé que cette prime de départ qui est la forme financière de « l'incitation », il la paierait aux patrons (sur les fonds publics naturellement) s'ils embauchaient à la place des travailleurs français. Cela vise à accroître encore plus la concurrence entre travailleurs français et immigrés, à faire des travailleurs immigrés une cible des travailleurs français dans leur recherche d'emploi, dans leur lutte pour l'emploi, à inciter ces derniers à appuyer (voire demander) les expulsions. C'est pousser encore à la division de la classe ouvrière pour être encore mieux maître du terrain. De tels propos, qui donnent ouvertement un critère raciste pour l'embauche sont d'ailleurs contraire à la loi, bien peu appliquée, de 1972.

COUPABLES...

D'ÊTRE VICTIMES DU CAPITAL

Par ailleurs, la pratique des rafles de masse, déjà en plein essor, ne manquera pas de se développer encore plus. Avec leurs conséquences : expulsions pour situations jugées irrégulières ou troublant l'ordre public, non par la justice, mais directement par la police. (Cette forme de « justi-

ce » rendue par la police, c'est un des éléments généralisés par la loi Peyrefitte à d'autres cas et d'autres circonstances.)

Ces pratiques s'étendent d'autant plus que les circulaires et directives de Stoléru et la loi Bonnet, par les entraves mises au renouvellement ou à l'établissement des cartes de séjour, par l'extension de la notion de trouble à l'ordre public (qui englobe même, dans la pratique, des infractions ayant donné lieu à des condamnations, des peines, subies depuis longtemps), multiplient les situations irrégulières.

Le fait qu'elles visent bien souvent de jeunes immigrés, même nés en France, ayant un emploi ou non (ceux que l'on appelle la « deuxième génération »), outre leur caractère particulièrement révoltant, montre que patronat et gouvernement cherchent purement et simplement à se débarrasser d'une partie de la jeunesse, pas suffisamment en situation d'infériorité (comme ceux qui connaissent à peine la langue, les droits, etc...) pour être soumis à des conditions de salaires, des travail plus « intéressantes » pour les exploitateurs.

GISCARD, LE PILLARD

Les immigrés continueront à intéresser très fort Giscard et ses semblables, s'ils leurs sont livrés pieds et poings liés ! Pour ceux qui sont actuellement en France, ils continueront à multiplier les pièges, les règlements spéciaux, l'arbitraire pour pouvoir à loisir les expulser ou les réduire aux pires conditions. Ils continueront aussi à « importer » d'autres, des pays où l'impérialisme français lui-même a semé la famine, détruit les bases de l'économie locale : en Afrique, dans ces soi-disant DOM-TOM qui sont en fait des pays colonisés...

De la situation de misère totale de ces peuples où ils les ont eux-mêmes plongés pour le profit de leurs trusts, les Giscard en profiteront encore, les écrasant toujours plus (sous payés, sans droits...) sur les chaînes de leurs usines, et continueront pas à les montrer du doigt comme coupables du chômage et de la misère grandissante ici, encourageant toujours plus, ainsi, exactions et attentats racistes, aussi meurtriers qu'impunis.

libertés
les heures
brochures
du PCML

Chaque semaine, notre hebdomadaire traite de questions brûlantes pour la classe ouvrière de notre pays dans tel ou tel article sur les problèmes syndicaux, le chômage, les libertés, l'immigration, la crise de l'automobile, les luttes des peuples du Tiers Monde... Les semaines passent... et souvent on nous interroge : quelle est la position du PCML sur tel point? Avez-vous abordé telle question? Et nos réponses sont dispersées dans des numéros différents. Aussi avons-nous commencé à rassembler par thèmes les articles récents les plus importants dans des petites brochures :

LES DOSSIERS

DE L'HUMANITÉ ROUGE

Déjà sorti :

Le numéro 1 : **PARLONS EN** rassemblant dix articles de fond qui abordent des thèmes variés : « Le prolétariat une fois de plus enterré », « Les années 80 vues par le PS », « Défendre la paix aujourd'hui », « L'impérialisme français : ce qu'ils en disent, ce qu'ils en font », « Les oubliés d'Alain Tournier » (sur le socialisme), « La non-intervention revue et corrigée par la propagande soviétique », « Brejnev, allié de l'ouvrier français? », « Y a-t-il une stratégie du déclin de la France? », « 110 propositions pour en venir où », « Le PCF et l'autogestion ». (Prix : 5,00F)

A sortir :

Le numéro 2 : **QUESTIONS SYNDICALES** traitant des problèmes de l'action, de l'unité et de la défense des syndicats.

Une brochure exceptionnelle vient de sortir :

TROIS CENTS JOURS DE CAMPAGNE DANS LA PRESSE

qui regroupe des dizaines d'articles parus dans la presse nationale et régionale à propos de la campagne de Pierre Bauby, « contre Giscard et contre la guerre », et qu'il n'a pu mener que jusqu'au 26 avril en raison du barrage antidémocratique des 500 parrainages. 88 pages passionnantes qui jalonnent un effort soutenu pour poser les vraies questions et proposer des solutions. (Prix : 10,00F).

IV^e CONGRES DU PCML

Deux brochures encore disponibles :
LES STATUTS DU PCML
LE PROGRAMME DU PCML
(complet)
— prix unitaire : 3,00F —

Ces brochures sont payables à la commande. Les commander à :
L'HUMANITE ROUGE
BP 201 - 75926 Paris cedex 19
et régler à : Presse d'Aujourd'hui
Opérer des règlements séparés de ceux de l'hebdomadaire pour faciliter la gestion de ces brochures. Merci.



Monsieur Consensus

Depuis quelques temps, François Mitterrand multiplie les déclarations permettant de voir l'attitude qu'il compte adopter vis-à-vis des revendications des travailleurs, au lendemain de son élection. Dans une interview à l'Express du 4 avril, il déclarait qu'il engagerait des consultations « avec les organisations ouvrières, patronales, agricoles, la Fédération de l'Éducation nationale, les associations familiales etc... le président doit donner l'élan, avant d'être relayé par le chef du gouvernement. Mais comme l'objectif est d'obtenir que les partenaires sociaux négocient, l'intervention de l'État à ce niveau et à ce moment, doit être considérée comme incitative. C'est seulement au cas où les partenaires sociaux échoueraient sur des points qui me paraissent essentiels, que je reprendrais l'initiative. Pourquoi ne pas croire, a priori, que les partenaires parviendront à des accords? (...) Je ne veux pas substituer ma volonté à celle des responsables que je sollicite. »

Plus récemment, dans une interview au Monde du 25 avril, il déclarait : « Je n'imagine pas un seul instant que telle ou telle organisation professionnelle d'entrepreneurs, de salariés ou d'autres catégories de producteurs puisse prétendre s'extraire du climat d'espoir créé par mon élection... A partir de là, chacun aura sa place pour travailler, pour innover, pour assurer l'expansion économique, le développement social, le rayonnement culturel. Je le répète, en démocratie, il est plus efficace et plus satisfaisant de changer la société par contrat que par décret. Ainsi, chacun se trouvera-t-il devant ses responsabilités. »

Ainsi, l'orientation définie par Mitterrand ne consiste pas à dire : voilà les revendications que je m'engage à satisfaire si je suis élu; je mettrai tout le poids de mon élection pour imposer au patronat ces revendications. Non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il dit : Je vais favoriser des négociations entre le patronat les syndicats, par branche, par entreprise, sur les salaires, la durée du travail etc... C'est ce qu'il appelle « changer la société par contrat ». Il s'agit d'une tentative visant à généraliser le recours à la collaboration

de classe, visant à faire croire aux travailleurs que, par la seule négociation, ils pourront arriver à des compromis satisfaisants avec le patronat. C'est la mise en œuvre du fameux « consensus ».

Dès le lendemain de son élection, c'est cette orientation-là qu'il veut mettre en œuvre. Les travailleurs ne devront pas accepter cette logique, mais, au contraire, compter sur leur action pour que leurs revendications avancent. Pourquoi?

1) Au cours de ces dernières années, le patronat n'a cessé de leur porter des coups, en licenciant, en faisant baisser le pouvoir d'achat, en pratiquant la répression anti syndicale. Croit-on que, du jour au lendemain, il va changer par la vertu de l'élection de Mitterrand? Non, il va continuer de façon acharnée, à défendre ses intérêts. La lutte, l'action des travailleurs seront les seuls arguments susceptibles de le faire reculer, de lui imposer les revendications des travailleurs.

2) Alors que, depuis des années, les travailleurs subissent coup sur coup, défaite sur défaite, l'élection de Mitterrand pourrait constituer un moment propice pour renverser la vapeur. Elle va entraîner, en effet, un certain désarroi dans le patronat après la défaite de son candidat Giscard, elle s'accompagnera d'un flottement, de tâtonnements dus au changement d'équipe gouvernementale... Ce temps sera à mettre à profit avant que le patronat ne se ressaisisse. S'engager dans la voie de négociations menées dans la division, branche par branche, par entreprise, ne serait rien d'autre que laisser aux capitalistes le temps de se ressaisir, de faire face, de mettre sur pied une nouvelle tactique. Si Mitterrand est élu, il n'y aura pas de temps à perdre pour l'action.

3) Il ne manquera pas de voix pour s'élever, à commencer par Mitterrand lui-même, contre les luttes qui auraient lieu, pour les présenter comme un « sabotage » de sa politique, de « l'espoir » qu'il représente. Ces faux arguments-là iront contre les intérêts des travailleurs, les conduiront à de nouvelles défaites et désillusions, ils feront le jeu du CNFP.



Un passé qu'il n'a jamais renié



« L'Algérie c'est la France », « Une seule nation, une seule loi des Flandres au Congo » tel était le programme de François Mitterrand.



Ministre des Anciens combattants, il révoque les fonctionnaires grévistes.



Ministre de l'Intérieur, il proclame, au peuple algérien en lutte pour son indépendance, « La seule négociation, c'est la guerre ».



DIS MOI QUI TU FREQUENTES

Parmi les conseillers de François Mitterrand, ceux qui font figure de futurs ministres, il en est qui, ces toutes dernières années, ont occupé des postes de premier dans la mise en œuvre de la politique capitaliste. C'est le cas de Jacques Delors, de Pierre Dreyfus, de Claude Cheysson. Ils sont la preuve vivante qu'entre la politique de François Mitterrand et celle qui a été appliquée ces dernières années, il n'y a pas de muraille infranchissable. Ils sont les garants de la continuité dans le changement. Ils sont la preuve que les travailleurs ne doivent pas s'en remettre à Mitterrand pour défendre leurs intérêts. Ces hommes-là ont agi, hier, contre les travailleurs; ils continueront demain.



JACQUES DELORS

Jacques Delors fait, lui aussi, partie des proches conseillers de François Mitterrand; un homme d'expérience, Monsieur Delors...

En 1969, Pompidou est président. Chaban-Delmas devient premier ministre. Il fait de Jacques Delors son conseiller pour les affaires sociales et culturelles puis, à partir de 1971, il le nomme chargé de mission auprès du premier ministre.

1968 est encore frais dans les esprits. Il faut donner l'illusion du changement. Dès l'ouverture de la session parlementaire, Chaban-Delmas lance le slogan de la «Nouvelle société». Jacques Delors est un des principaux artisans de cette opération de dupes. Il préconise la mise sur pied de la

Un revenant de la nouvelle société



Jacques Chaban Delmas premier ministre de de Gaulle et patron de Jacques Delors (ici en compagnie de Pinay).

«politique contractuelle», des «contrats de progrès», c'est-à-dire d'une politique visant à écarter les syndicats de la lutte, en échange de quelques miettes. On veut faire croire aux travailleurs que leur situation peut se transformer par la généralisation du recours à la négociation. Mais les luttes ouvrières continuent. C'est le temps de ce que le patronat appellera les «grèves sauvages», pour désigner ces grèves qui ne rentrent pas dans les schémas de Monsieur Delors.

La «nouvelle société», rapidement, montrera qu'elle n'en a que le nom. C'est la société mise sous surveillance par la police de Raymond Marcellin, l'obsédé du «complot international»; c'est la société des crimes racistes, en

particulier après la nationalisation du pétrole algérien.

Ce sera aussi l'adoption de la loi anti-casseurs à la demande de Chaban-Delmas, si bien conseillé par Jacques Delors.

«Nouvelle société» dont le slogan sombrera définitivement dans les scandales en cascades. En 1973, Chaban-Delmas démissionnera.

Elle est bien loin aujourd'hui, la «nouvelle société»... A la «politique contractuelle», avec la crise et le reflux du mouvement ouvrier, a succédé l'affrontement ouvert mené par le patronat. Mais Jacques Delors est toujours là, espérant qu'avec François Mitterrand sa politique aura un nouvel avenir... N'entend-on pas Mitterrand parler de «changer la société par contrat»?

Un certain 25 février 1972

Pierre Dreyfus fut durant 20 ans PDG de la Régie Renault. Il est l'un des 23 conseillers de François Mitterrand. Pierre Overney, vous rappelez-vous de ce jeune ouvrier? Nous, nous n'oublions pas. Le 25 février 1972, Pierre Overney, licencié de Renault en 1970, distribuait des tracts, devant les portes de l'usine Renault de Billancourt; il appelait à une manifestation antiraciste et protestait contre le licenciement de deux de ses camarades qui faisaient la grève de la faim depuis un mois pour obtenir leur réintégration. Froidement, Jean-Antoine Tramoni, membre du SAC et de la milice patronale de Renault, allait l'abattre d'un coup de revolver. Pierre Dreyfus était alors PDG de la Régie Renault, le patron du tueur Tramoni.

Le jour de l'assassinat, la direction de la Régie publiait un communiqué déclarant: «Depuis plusieurs mois déjà, des éléments

extérieurs à l'usine ont entamé, aux abords immédiats des ateliers de Billancourt, une campagne systématique afin de susciter et d'entretenir un climat de violence...» La victime devenait coupable. «Devant la masse des assaillants et ne pouvant se dégager lui-même ni dégager les gardiens, cet employé administratif porteur d'une arme personnelle, sortit celle-ci et tira en l'air. Un second coup devait atteindre l'un des membres du commando assaillant qui succomba à cette blessure.» Le communiqué parlait encore des «violences déchaînées aux abords de l'usine par une équipe d'agitateurs».

Dans les jours qui suivirent, sept ouvriers de la Régie étaient licenciés. Motif invoqué: «agression caractérisée contre des agents de maîtrise».

Par ailleurs, la direction annonçait «qu'elle a porté plainte contre X pour violation de domicile et action concertée menée à



PIERRE DREYFUS

force ouverte par un groupe ayant entraîné des violences ou voies de fait contre des personnes et des destructions ou dégradations aux biens».

A la suite de ces plaintes, sept personnes dont deux ouvriers de Renault-Billancourt étaient emprisonnés.

Le 10 mars, Pierre Dreyfus tenait une conférence de presse où il saluait «le courage de nos gardiens qui ont eu à lutter sans armes toutes ces semaines, car, je le répète et espère que je serai cette fois entendu, malgré les mensonges et les calomnies envers la Régie, celle-ci n'a aucune police armée. Certains, qui ignorent tout de la réalité ouvrière, ont parlé d'un climat de répression exercée sur le personnel ouvrier. Ceci est invraisemblable, quand on connaît le caractère libéral de notre entreprise... Les incidents graves qui se sont produits et ont abouti au drame du 25 février sont les conséquences de longues semaines de violences verbales, de voies de fait, de menaces de mort.»

Voilà qui est M. Dreyfus, le conseiller de François Mitterrand.

Giscard lui fait confiance

Claude Cheysson, proche conseiller de François Mitterrand, a toute la confiance de Giscard d'Estaing. Ne le faut-il pas pour qu'il ait été nommé par Giscard comme représentant de la France à la Commission européenne de Bruxelles? En janvier, Giscard lui a renouvelé cette confiance pour une durée de six ans. La commission de Bruxelles, chargée de mettre en œuvre la politique commune des pays de la CEE, est composée de treize membres; la majorité d'entre eux sont des sociaux-démocrates.

Aux côtés du tristement célèbre vicomte Davignon, Claude Cheysson a été l'un des artisans des licenciements dans la sidérurgie. Dans *Le Monde* du 3 avril 1979, il déclarait: «Davignon est attaqué sur sa politique industrielle mais c'est une



CLAUDE CHEYSSON

mauvaise attaque, absurde». De Giscard d'Estaing, il dit: «L'inspiration du président de la République française est progressiste, mais sa majorité ne lui permet pas de faire une politique progressiste». (*Le Monde* 3-4-79).

Claude Cheysson a un illustre prédécesseur à la Commission européenne. Raymond Barre y fit ses premières armes... Claude Cheysson est plein d'avenir.



Tramoni, l'arme au poing, de sang-froid, va abattre Pierre Overney aux portes des usines Renault de Billancourt.



Des milliers de licenciements de sidérurgistes planifiés par Cheysson et ses collègues de la commission européenne.

Le 24 mars dernier, le PCML posait dix questions s'adressant au candidat de gauche présent au deuxième tour. Il s'agissait de dix séries de mesures comprises dans le programme d'action de notre parti et qui, à notre avis, devraient entraîner le début d'un changement de politique conforme aux intérêts des travailleurs dans les domaines de l'emploi, des libertés, de la défense de la paix. Il s'agissait, pour nous, de mettre en lumière, concrètement, les orientations politiques que suivrait le candidat de gauche s'il était élu. Nous n'avons pas été et nous ne serons pas de ceux qui lui donneront carte blanche. Nous avions indiqué que nous prendrions en considération les réponses qui seraient apportées à ces questions comme éléments pour déterminer notre décision pour le second tour.

Aujourd'hui, François Mitterrand est le candidat de gauche présent au second tour. Voyons donc quelles positions il a adoptées au cours de la campagne qu'il a menée pour le premier tour.

1 François Mitterrand s'engage-t-il à ne gouverner avec aucun de ceux qui ont soutenu Giscard ?

L'ENJEU :
Quelles que soient les promesses et les déclarations, il est impossible de mettre en œuvre une politique conforme aux intérêts des travailleurs avec des forces politiques et des individus qui ont soutenu une politique violemment anti-ouvrière. Il s'agit de savoir si l'on veut réellement rompre avec la politique menée par Giscard d'Estaing, ou si l'on s'apprete à en poursuivre l'essentiel, avec quelques aménagements. Parle-t-on aux travailleurs le langage de la vérité ou bien est-ce qu'on les trompe ?

CE QU'A DIT MITTERRAND :

A aucun moment, au cours de sa campagne, François Mitterrand n'a pris un tel engagement. Au contraire, les différentes déclarations qu'il a pu faire indiquent très clairement qu'il ne rejette pas l'hypothèse de gouverner avec des forces et des individus qui ont soutenu Giscard d'Estaing au cours de son septennat.

En février, il déclarait : « Il faut que le gouvernement de demain soit fidèle à l'expression de la volonté nationale, elle-même fixée par des élections législatives ».

Le 31 mars, à la télévision, il précisait sa pensée. Comme on lui demandait ce qu'il ferait si une majorité de droite était élue, il répondait : « J'accepterai la majorité que les Français choisiront ». Ce qui signifie que, dans cette hypothèse, il formerait un gouvernement de droite avec lequel il gouvernerait. François Mitterrand pouvait répondre : « dans une telle hypothèse, la mise en œuvre d'une politique conforme aux intérêts des travailleurs deviendrait impossible et je démissionnerai ». Mais il ne l'a pas fait.

Quelle pourrait être la majorité issue d'élections législatives ? Dans une interview accordée le 24 avril au *Quotidien de Paris*, François Mitterrand indiquait : « L'élection d'un président socialiste changera en profondeur les données de la vie politique française... A droite parce que seront balayés ces conglomerats hétérogènes qui ne vivent, ne survivent que par la volonté de servir un homme et par les moyens que le pouvoir leur a abusivement accordés. Imaginez les ralliements au président socialiste ! ».

Quelques temps auparavant, Gaston Defferre avait développé la même idée dans *Combat socialiste*, sous le titre « La majorité parlementaire de demain » : « Les élections législatives auront lieu dans des conditions et dans une atmosphère qu'il est difficile

d'imaginer aujourd'hui. Même si le groupe socialiste n'est pas majoritaire à l'Assemblée nationale, il n'en sera pas si loin, et les ralliements venus de toutes parts sont plus que prévisibles ».

CONCLUSION :

François Mitterrand envisage l'alliance avec certaines forces ayant soutenu Giscard d'Estaing pour pouvoir s'appuyer sur une majorité à l'Assemblée nationale et former un gouvernement.

POUR L'EMPLOI

2

François Mitterrand s'engage-t-il à faire embaucher définitivement les travailleurs hors statut par les entreprises où ils sont intérimaires, sous contrats à durée limitée, stagiaires Barre ?

L'ENJEU :

Au cours de ces dernières années, le travail précaire s'est peu à peu institutionnalisé, concernant des centaines de milliers de travailleurs. Tout en faisant diminuer artificiellement le nombre des chômeurs, le travail précaire permet au patronat d'avoir une main-d'œuvre sous payée, car en position de faiblesse, et utilisable selon les besoins de la production. Supprimer l'institutionnalisation du travail précaire, c'est bloquer cette évolution « à la japonaise » qui conduit à l'installation d'une profonde division de la classe ouvrière, entre travailleurs permanents et intérimaires. C'est l'unité de la classe ouvrière qui est en jeu et donc sa capacité de faire face à l'exploitation.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

Dans ses propositions sur l'emploi, François Mitterrand est resté muet sur le sujet.

Dans le numéro de *Combat socialiste* du 10 avril, on nous parle de : « limiter l'intérim et protéger les intérimaires ». Il y est dit : « Le PS propose la gestion de l'intérim par le service public. En clair, à terme, la suppression des entreprises de travail temporaire... L'intérimaire serait en quelque sorte salarié du service intérim de l'ANPE avec le maintien hors mission de son revenu... Au delà de trois mois, le contrat d'intérim se transformerait automatiquement en embauche définitive ».

Il n'y a pas de remise en cause de l'institutionnalisation du travail précaire. L'intérim serait contrôlé éventuellement par l'ANPE et non plus par des entreprises privées.

CONCLUSION :

François Mitterrand ne remet pas en cause le travail précaire.

3

François Mitterrand s'engage-t-il à indemniser tous les chômeurs à un taux au moins égal au SMIC et à rétablir leurs droits à la Sécurité sociale sans limitation de durée ?

L'ENJEU :

Il s'agit d'assurer aux travailleurs privés d'emploi ce qui est considéré comme le minimum vital. C'est une mesure d'urgence. Il s'agit également de favoriser l'unité des travailleurs, entre actifs et chômeurs, en favorisant l'action commune des uns et des autres contre le patronat. Le SMIC pour les chômeurs rendrait plus difficile la pression du patronat sur le salaire des actifs : « Si vous n'êtes pas content, il y en a d'autres qui sont prêts à prendre votre place, en étant moins payés ». Ce langage serait plus difficile à tenir. Reste évidemment à lutter pour que le SMIC soit porté à 3300F.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

Le 31 mars, François Mitterrand a indiqué les premières mesures d'urgence qu'il prendrait en arrivant à l'Élysée. Il n'a rien dit qui concerne l'amélioration de la situation des chômeurs, ni d'ailleurs qui concerne le SMIC à 3300F... Pour ce qui concerne le maintien des droits des chômeurs à la Sécurité sociale sans limitation de durée, il n'y a eu non plus, à notre connaissance, aucun engagement.

CONCLUSION :

François Mitterrand ne considère pas l'amélioration immédiate de la situation des chômeurs comme une priorité des priorités ; il ne considère pas qu'ils puissent avoir droit au salaire minimum.

4

François Mitterrand s'engage-t-il à diminuer la durée du travail sans diminution de salaire ?

L'ENJEU :

Alors que deux millions de travailleurs sont privés d'emploi, ceux qui travaillent continuent à faire, en moyenne, plus de 41 heures par semaine. Avec les 35 heures, il s'agit donc que les travailleurs puissent consacrer plus de temps à leurs loisirs et leur repos. Sans que leur pouvoir d'achat soit amputé, qu'ils puissent profiter du considérable développement de la productivité intervenu depuis 1936. Il s'agit également de créer des emplois.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

Il a pris position en faveur de la réduction du temps de travail

à 35h sans réduction de salaire mais ne s'y est pas engagé. Il refuse en effet qu'il y ait réduction immédiate de la durée du travail à trente-cinq heures. Il préconise l'ouverture de négociations patronat-syndicats par branche et par entreprise pour arriver à des accords sur la réduction du temps de travail. Dans une interview au journal *Les Echos* du 14 avril, il déclare : « La procédure retenue vise à adapter le rythme et les conditions de la réduction de la durée du travail aux situations particulières des branches et même parfois des entreprises... Les modalités de cette réduction d'horaires tiendront compte de la situation financière de l'entreprise et de l'environnement économique de l'entreprise ».

Par contre, dans cette même interview, François Mitterrand prend un engagement : « L'Etat, pour sa part, supprimera l'obstacle légal que constitue la loi des 40 heures ». Ainsi, il n'y aura pas de loi sur les 35 heures alors qu'il n'y aura plus de loi sur les 40 heures. Nous disons : DAN-GER ! Car de cette manière, le patronat, avec un rapport de force favorable, pourrait imposer la liquidation pure et simple des acquis des luttes de 1936.

CONCLUSION :

Les modalités que François Mitterrand préconise pour réduire la durée du travail sont dangereuses et inacceptables. La remise en cause de la loi de 40 heures est inacceptable en l'absence d'une loi des 35 heures.

POUR LES LIBERTES

5

François Mitterrand s'engage-t-il à abroger toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires, prises ces dernières années contre les libertés démocratiques : loi « sécurité et liberté », loi anti-casseurs, atteintes au droit de grève et aux libertés syndicales. A amnistier les prisonniers politiques (Corses, Bretons, Basques, Tahitiens, Guadeloupéens etc...) ? A dissoudre la Cour de sûreté de l'Etat, les tribunaux militaires, les CRS, la gendarmerie mobile, la Légion étrangère, ainsi que les milices patronales, et les groupes préconisant le racisme ou faisant l'apologie du fascisme ?

L'ENJEU :

Au cours du septennat de Giscard d'Estaing, les libertés ont connu un recul important ; la répression et ses instruments se sont renforcés contre les travail-

leurs et les mouvements populaires. Il s'agit donc de revenir sur ces reculs. Plus généralement, il s'agit d'affaiblir ce qui sert à réprimer les travailleurs et le peuple.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

Dans « François Mitterrand propose », publié en supplément au numéro du 18 avril de *Combat socialiste*, on lit : « La justice sera débarrassée des juridictions, procédures et textes d'exception : Cour de sûreté de l'Etat, tribunaux militaires, loi anti-casseurs, loi Peyrefitte ». Il y a donc là un engagement précis et positif.

En ce qui concerne l'amnistie, François Mitterrand, dans une interview au journal corse *Kyrn*, d'avril 81, a pris position en faveur de l'amnistie des emprisonnés corses. Il y a là également, un engagement précis et positif. Mais il s'est abstenu de répondre aux questions des Comités amnistie Bretagne et, par ailleurs, n'a pas dit mot sur les autres emprisonnés, notamment anticolonialistes.

En ce qui concerne la gendarmerie mobile, les CRS et leur utilisation, François Mitterrand n'a fait aucune déclaration remettant en cause ces instruments de répression anti-ouvrière et leur fonction. Dans « François Mitterrand propose », on lit : « Le maintien de l'ordre ne sera pas privilégié ». Maintien de l'ordre contre qui ? Contre les patrons, contre les bandes fascistes, contre les racistes : on ne voit pas la gendarmerie mobile et les CRS dans ce rôle. Le maintien de l'ordre continuera à se faire contre les travailleurs et les mouvements populaires.

Quant à la Légion étrangère, elle sera aussi maintenue.

CONCLUSION :

François Mitterrand a pris des engagements positifs sur certains points mais il ne remet pas en question les instruments essentiels de la répression antipopulaire et impérialiste. Ses engagements limités vont néanmoins dans le sens de la défense des libertés démocratiques.

6

François Mitterrand s'engage-t-il à abroger toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires, prises ces dernières années contre les travailleurs immigrés et à accorder l'égalité totale des droits politiques et syndicaux entre travailleurs français et immigrés, ce qui inclut le droit d'être et d'être élu ?

L'ENJEU :

Au cours de ces dernières années on a assisté au développement du racisme d'Etat visant à développer l'expulsion des travailleurs immigrés et à renforcer la division dans les rangs de la classe ouvrière. La situation d'ar-

bitraire dans laquelle vivent les travailleurs immigrés facilite l'exploitation de toute la classe ouvrière, en affaiblissant ses capacités de lutte commune. Ce qui va dans le sens de l'égalité des droits renforce les capacités de lutte de la classe ouvrière.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

François Mitterrand n'a quasiment pas abordé la question des travailleurs immigrés au cours de sa campagne.

Néanmoins, un certain nombre d'engagements positifs ont été pris. C'est ainsi que, dans un télégramme adressé aux grévistes de la faim de Lyon contre les expulsions de jeunes immigrés, François Mitterrand déclare : « C'est une atteinte aux droits de l'Homme que de séparer de leur famille et d'expulser vers un pays dont, bien souvent, ils ne connaissent même pas la langue, des jeunes gens nés en France ou qui y ont passé une partie de leur jeunesse. Ces pratiques sont inacceptables. Si je suis élu président de la République, je demanderai au gouvernement d'y mettre immédiatement fin ».

Dans « François Mitterrand propose », on lit : « On établira une égalité absolue des droits : cartes d'identité valable dix ans, renouvelable sans condition d'emploi et suppression de l'expulsion du territoire ».

Dans le « Manifeste du Parti socialiste », on lit : « Les travailleurs immigrés auront le droit de vote aux élections municipales après cinq ans de présence sur le territoire français. Le droit d'association leur sera reconnu ».

CONCLUSION :

Les mesures préconisées par le PS vont dans un sens de l'égalité des droits des travailleurs français et immigrés, même si elles ne la réalisent pas vraiment. Elles ont un caractère positif.

7

François Mitterrand s'engage-t-il à mettre en place une représentation réelle de tous les courants politiques, même minoritaires : droit réel d'expression à la radio-télévision, représentation proportionnelle intégrale lors des différentes consultations électorales, remboursement total des frais électoraux, liberté de candidature aux élections ?

L'ENJEU :

Avec Giscard d'Estaing, on a vu se développer une politique visant à exclure les forces politiques nouvelles, à monopoliser la vie politique entre les quatre grands partis. Il s'agit là d'une atteinte aux libertés démocratiques.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

François Mitterrand, avec la direction du Parti socialiste, a

interdit aux élus du PS, sous peine de sanction, d'apporter leur parrainage à des candidats autres que celui du PS. A aucun moment, il ne s'est engagé à faire abroger la loi électorale portant le nombre de parrainages de 100 à 500 pour pouvoir participer à l'élection présidentielle.

Dans « François Mitterrand propose », on lit : « L'Assemblée nationale sera élue au scrutin proportionnel ». Ce qui est un engagement positif.

CONCLUSION :

Il n'y a pas d'engagement précis de François Mitterrand. Les propositions adoptées lors des élections présidentielles ont contredit les déclarations générales d'intention sur la liberté d'expression. Le seul engagement précis concerne le scrutin proportionnel.

POUR LA PAIX

8

François Mitterrand s'engage-t-il à apporter une aide politique, sanitaire et en matériel militaire aux peuples qui luttent contre l'une ou l'autre des deux super-puissances qui rivalisent pour l'hégémonie mondiale et menacent la paix (Afghanistan, Erythrée, Cambodge, Salvador) ?

L'ENJEU :

Il s'agit de défendre le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, violé par l'URSS et les USA. Il s'agit de défendre la paix mondiale face aux agressions militaires de l'URSS. Face à des agressions armées, les peuples qui résistent ont besoin d'autre chose que de bonnes paroles, ils ont besoin de l'aide matérielle leur permettant de résister. Laisser les peuples désarmés face aux invasions de l'URSS, c'est encourager celle-ci pour de nouvelles agressions.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

Au cours de sa campagne électorale, François Mitterrand est resté discret sur l'attitude concrète qu'il adopterait. Il n'a pas indiqué précisément quelles mesures il prendrait pour soutenir, par exemple, le peuple afghan. Le Manifeste du PS indique : « Exigence du retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan ; condamnation de l'aide apportée par les Etats-Unis aux dictatures d'Amérique latine ; respect de la souveraineté du Cambodge ; soutien au droit à l'autodétermination de l'Erythrée ».

En juillet dernier, dans une interview au *Monde*, on lui demandait : « M. Giscard d'Estaing a dit que la France n'aidera pas

militairement cette résistance. Qu'en pensez-vous ? » ; il répondait : « La résistance vietnamienne a été reconnue par beaucoup de pays. Pourquoi la résistance afghane ne le serait-elle pas ? J'ai déclaré récemment que, faute d'un retrait soviétique, cette reconnaissance s'imposerait ». Comme on lui demandait : « Reconnue, donc aidée ? », il répondait : « C'est déjà l'aider beaucoup que de la reconnaître ». Il écartait l'hypothèse d'une aide matérielle.

Si donc François Mitterrand se prononce en faveur d'un soutien politique aux peuples victimes des agressions de l'URSS, il exclut le soutien matériel.

Vis-à-vis des peuples confrontés aux USA : si François Mitterrand apporte un soutien politique au peuple du Salvador, dans d'autres cas, il s'est rangé contre les peuples. C'est le cas en particulier lors de la tentative d'agression américaine en Iran. Il déclarait : « J'ai approuvé la tentative et déploré l'échec » (p. 269 « Ici et maintenant »). Il se rangeait ainsi aux côtés de ceux qui durant des décennies ont imposé leur domination au peuple iranien.

Dans le cas du Moyen-Orient, il continue à dénier au peuple palestinien le droit de revenir dans son pays, d'où il a été chassé depuis 1949. Il observe le silence sur les bombardements quasi-quotidiens de l'armée israélienne contre les populations du Sud-Liban.

CONCLUSION :

L'attitude de François Mitterrand à l'égard des peuples confrontés aux agressions de l'URSS, des USA et de leurs alliés, est très fluctuante. Dans certains cas, s'il adopte une position de soutien, celle-ci exclut l'aide en matériel face à l'agression.

9

François Mitterrand s'engage-t-il à reconnaître le droit à l'indépendance immédiate des colonies françaises que sont les soi-disant DOM-TOM et à soutenir les revendications de leurs peuples. A retirer les troupes françaises stationnées en Afrique et à restituer les bases militaires aux pays où elles se trouvent ?

L'ENJEU :

Il s'agit d'amorcer un début de rupture avec la politique colonialiste et impérialiste de la France ; il s'agit de reconnaître le droit à l'indépendance des colonies baptisées DOM-TOM ; il s'agit d'indiquer que l'on veut rompre avec une politique de pillage de pays du Tiers Monde.

CE QU'A DIT MITTERRAND :

Il a, par l'intermédiaire de Franceschi, responsable des DOM-TOM pour le PS et de Pierre Mauroy, catégoriquement rejeté la reconnaissance du droit

à l'indépendance des DOM-TOM.

Au cours de sa tournée en Guadeloupe, où un fort courant indépendantiste se développe et où les organisations anti-colonialistes appellent à l'abstention, Pierre Mauroy devait déclarer : « Le PS propose une réforme qui renforce la départementalisation au point de vouloir faire de la Guadeloupe, non seulement un département mais une vraie région en instituant une assemblée guadeloupéenne élue au suffrage universel... Je souffre autant, dans ma région du Nord-Pas-de-Calais, de la tutelle préfectorale que vous en souffrez ici. Dire cela, vouloir changer cela, ce n'est pas opter pour l'indépendance, mais, au contraire, renforcer l'unité française ». Quant à François Mitterrand, le 23 avril, à la télévision, il déclarait : « S'il est des caractéristiques propres, bien entendu, aux différents départements d'outre-mer, et s'il est bien normal que chacun ait son avis à donner sur ce qui le concerne, je puis donner tranquillement l'assurance que je considère le devenir de ces départements comme je considère l'avenir de la France ».

Autrefois, François Mitterrand s'acharnait à parler de « la France, des Flandres au Congo ». Maintenant, il parle de « la France, des Flandres à la Guadeloupe ». N'a-t-il donc rien appris ? Face à la montée de la revendication indépendantiste adoptera-t-il la même attitude que celle qu'il eut en Algérie ? On peut le craindre.

En ce qui concerne la présence militaire française en Afrique, François Mitterrand continuera à la maintenir. Par ailleurs, les forces d'intervention extérieure seront également maintenues pour, déclarait, le 15 avril dernier, François Mitterrand à l'Agence France-press, « porter secours à nos concitoyens menacés à l'étranger ». On sait que c'est là le prétexte de la plupart des interventions impérialistes. On entretient dans des pays du Tiers Monde une présence, afin

CE QU'A DIT MITTERRAND :

Le 15 avril, François Mitterrand déclarait que « la stratégie de dissuasion nucléaire nationale est la seule qui puisse être actuellement de nature à éloigner les dangers de conflit ». Il préconisait d'accorder la priorité aux sous-marins nucléaires sans dire quoi que ce soit en faveur de la protection des populations.

CONCLUSION :

Les conceptions militaires de François Mitterrand traduisent le même mépris de la vie du peuple que celles des gouvernements qui ont sévi jusqu'à ce jour. Une défense populaire nécessite la protection du peuple.

L'examen des positions prises par François Mitterrand indique clairement qu'il n'y a pas d'illusions à avoir sur ce qu'il ferait une fois élu. Les seuls engagements relativement précis portent sur les questions de libertés. Ce n'est pas négligeable, loin de là. Pour le reste, les mesures que nous préconisons restent insatisfaites. Nous continuerons donc à agir pour qu'elles le soient. Comme nous continuerons à agir pour que François Mitterrand applique ce qu'il s'est engagé à réaliser. On ne peut pas avoir confiance, en effet, dans la politique d'un homme qui refuse de s'engager à ne pas gouverner avec ceux qui ont soutenu Giscard d'Estaing. Les revendications les plus urgentes des travailleurs (le SMIC à 3300F, la semaine de 35 heures, sans diminution de salaire, la retraite à 60 ans...) ne pourront être satisfaites que par leur action de masse. François Mitterrand une fois élu, le patronat sera toujours là, refusant de lâcher quoi que ce soit, les rouages de l'Etat continueront à être infestés de ces hommes qui agissent contre les travailleurs et leurs libertés, dans l'intérêt des capitalistes. Une fois Mitterrand élu, l'action devra donc venir à l'ordre du jour.

LES REPONSES DE FRANÇOIS MITTERRAND AUX DIX QUESTIONS SOULEVEES PAR LE PCML

1^{er} Mai : journée de solidarité internationaliste de tous les travailleurs. Mais solidaires de qui, pour quel objectif et contre qui? Si l'aspiration suprême des prolétaires est la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est-à-dire la destruction du capitalisme et de l'impérialisme, l'histoire montre que, selon les périodes, selon les luttes saillantes du moment, le 1^{er} Mai a revêtu des caractéristiques spécifiques.

« PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS ... »

« Les 1^{er} Mai se suivent mais ne se ressemblent pas » : ils se suivent et en ce sens, ils manifestent la communauté d'idéal qui réunit tous les travailleurs. Ils ne se ressemblent pas, et en ce sens, ils manifestent l'évolution du monde.

A la fin du XIX^e siècle, alors que Marx et Engels ont formulé le mot d'ordre: « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! », le 1^{er} Mai est essentiellement marqué par les luttes des classes ouvrières d'Europe, luttes dont la Commune de Paris reste à ce jour l'exemple qualitativement le plus avancé.

Quelques années plus tard, à l'issue de la première guerre mondiale, c'est la défense de la toute jeune République socialiste des Soviets, assaillie par le blocus des pays impérialistes d'Europe, qui mobilise l'ardeur des travailleurs. Et la terrible répression contre « les mutins de la Mer Noire » qui, avec Charles Tillon et André Marty, ont refusé de tirer sur le peuple russe en pleine révolution, ne pourra étouffer cette espérance, à jamais inscrite dorénavant dans le cœur et l'esprit de millions d'hommes : oui la révolution est possible, oui les peuples peuvent prendre en leur main leur destin!

ET LES NATIONS OPPRIMÉES

Mais avant même la victoire de la Révolution d'Octobre, Lénine, analysant l'évolution de la situation mondiale, démontre que le monde est entré dans une nouvelle période : l'époque de l'impérialisme et de la révolution prolétarienne. Par conséquent, les luttes des nations opprimées par les pays impérialistes, dans la mesure où elles portent des coups au système capitaliste, font partie intégrante du mouvement révolutionnaire mondial. C'est cette communauté d'intérêts qui est exprimée dans la formule : « Prolétaires du monde entier et nations opprimées, unissez-vous! ».

Et si les classes ouvrières des pays impérialistes doivent être solidaires des luttes menées par les peuples colonisés ou dominés, ce n'est pas par charité, mais parce que, chacun à un bout de la chaîne, ils affaiblissent l'impérialisme, rapprochant ainsi l'heure de la révolution. Cette analyse générale, toujours valable aujourd'hui, Lénine l'avait déjà exprimée ainsi en 1916 : « La révolution sociale ne peut se produire autrement que sous la forme d'une époque alliant la guerre civile du prolétariat contre la bourgeoisie dans les pays avancés à toute une série de mouvements démocratiques et révolutionnaires y compris des mouvements de libération nationale, dans les nations non-développées, retardataires et opprimées. ».

Encore faut-il savoir qui opprime qui en 1981, quelles sont les puissances impérialistes les plus dangereuses? Les choses, de ce point de vue, ont bien changé depuis Lénine.

LE MONDE AUJOURD'HUI

Par suite de la concurrence acharnée entre puissances impérialistes pour savoir qui aura la plus belle part du gâteau, plusieurs pays développés ont reculé au rang d'impérialismes secondaires : c'est le cas de la France ou de l'Angleterre, qui n'ont plus grand chose des « grandes puissances » qu'elles étaient encore au début du siècle. Bien sûr, elles continuent de dominer des pays du Tiers Monde, c'est le cas de la France en Afrique notamment. Mais la deuxième guerre mondiale a consacré l'émergence des USA comme première puissance impérialiste mondiale, et par conséquent comme « l'ennemi numéro un des peuples ». Rien d'étonnant donc si, dans les années 50 et jusqu'à la fin des années 60, l'un des mots d'ordre les plus entendus lors des manifestations du 1^{er} Mai était : « Américains, go-home! ».

Corée, Cuba, Cambodge, Vietnam, Laos, Iran, Nicaragua : les peuples du Tiers Monde accumulent les victoires sur l'impérialisme américain, prouvant ainsi qu'« un pays faible est à même de vaincre un pays fort ».

Parallèlement, l'URSS a commencé à enfreindre les normes élémentaires des relations entre Etats. Commencant d'abord par dicter sa loi aux pays d'Europe de l'Est, envahissant la Tchécoslovaquie en 68, elle en arrive aujourd'hui à se comporter exactement de la même manière que les USA après la deuxième guerre mondiale: coups d'Etat dans des pays du Tiers Monde pour les faire passer sous sa coupe, intervention camouflée en Erythrée, invasion du Cambodge par Vietnam interposé, intervention massive en Afghanistan... La liste aujourd'hui est trop longue pour que l'on puisse encore se méprendre sur les intentions réelles de Moscou : essayant de prendre la place des USA là où ils ont dû reculer sous les coups des peuples, l'URSS veut plus : le repartage du monde en sa faveur. Et c'est cette ambition hégémoniste se heurtant à celle des USA, qui est lourde de dangers pour la paix mondiale.

Peut-on oublier ces faits lorsqu'on descend dans la rue pour exprimer la solidarité anti-impérialiste avec tous les peuples du monde?

Et si l'admiration et l'enthousiasme des travailleurs du monde entier pour l'Union soviétique des premières années ont cédé la place à la méfiance, au doute et aux interrogations sur le socialisme, n'est-ce pas parce que chacun ressent confusément ce que Lénine exprimait avec tant de clarté : « Ne peut être socialiste un prolétariat qui prend son parti de la moindre violence exercée par "sa" nation à l'encontre d'autres nations »?

LE TIERS MONDE : 70% DE LA POPULATION DU GLOBE

Autre nouveauté de la deuxième moitié de ce siècle : l'émergence du Tiers Monde sur la scène internationale.

Au début du siècle réduits en esclavage, les peuples des anciens pays colonisés se sont levés contre l'impérialisme. Aujourd'hui, peuples et pays du Tiers Monde, y compris les pays socialistes, comme la Chine et la Corée du Nord, mènent la lutte contre l'impérialisme et contre l'hégémonie sous toutes ses formes : luttes armées, luttes politiques et diplomatiques dans les instances internationales et dans leurs relations d'Etat, luttes économiques contre le pillage de leurs richesses. Ce faisant, le Tiers Monde est aujourd'hui au premier front de la lutte mondiale révolutionnaire, accordant ainsi un soutien très important aux luttes des classes ouvrières dans les pays impérialistes. Voilà pourquoi, il est si essentiel de combattre le flot de propagande déversé par notre bourgeoisie contre le Tiers Monde et contre les travailleurs immigrés dans le but évident de les rendre responsables de la crise qui a touché les pays occidentaux. La bourgeoisie espère ainsi que les travailleurs, confondant alliés et ennemis, se désolidariseront de la lutte anti-impérialiste du Tiers Monde, ce qui ne ferait que retarder l'échéance de la révolution.

Pour conclure, nous dirons qu'en ce 1^{er} Mai 1981, la solidarité des travailleurs de notre pays doit être marquée par un « internationalisme sans failles ». Un internationalisme qui ne fasse pas la part belle à une superpuissance contre l'autre. Un internationalisme qui ne mette pas de côté les principaux alliés de la classe ouvrière.

1er mai 81 POUR UN INTERNATIONALISME SANS FAILLE



Solidaires du Tiers Monde dans son ensemble



Nous sommes solidaires des pays de l'OPEP quand ils refusent de vendre leur pétrole à bas prix aux compagnies pétrolières des pays riches.

Nous sommes solidaires des pays d'Amérique latine quand, portant leurs zones de pêche à 200 miles marins, ils empêchent le pillage de leurs poissons par les trusts de l'agro-alimentaire.

Nous sommes solidaires des pays du Tiers Monde quand, au sein du mouvement des non-alignés, ils réclament le retrait des bases étrangères de leur territoire et se prononcent contre la division du monde en blocs.

Nous sommes solidaires des pays riverains de l'océan Indien et de la Méditerranée quand ils réclament le retrait des flottes des grandes puissances.

Bien sûr, il y a de grandes différences d'un pays à l'autre selon qui est au pouvoir, mais cela ne change rien au fait qu'il y a une contradiction fondamentale entre l'impérialisme et le Tiers Monde.

Solidaires des peuples salvadorien, palestinien, azanien ...



Même si la dernière décennie a consacré le recul général de l'impérialisme américain dans le monde, bien des peuples encore asservis continuent la lutte armée pour se libérer de son emprise.

Que l'URSS cherche à prendre la place des USA est indéniable. Mais en aucune manière cela ne peut être un alibi pour abandonner notre solidarité aux peuples dominés par l'impérialisme US.

Nous sommes également solidaires des peuples d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie qui luttent pour la démocratie, contre les dictatures militaires. Les Pinochet, Bokassa, Amin Dada et autres dictateurs de Corée du Sud et d'Afrique du Sud, ont été installés au pouvoir par les impérialistes américains ou français. Et la lutte démocratique dans ces pays n'aboutira qu'en se combinant à la lutte pour la libération nationale.

Solidaires des peuples afghan, cambodgien, érythréen ...



Peut-on, sous prétexte que l'URSS serait socialiste, légitimer l'invasion de pays du Tiers Monde par les forces armées soviétiques, cubaines ou vietnamiennes?

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est pas un principe que l'on découpe en rondelles, valable pour certains mais que l'on refuse à d'autres.

En portant leurs coups contre les occupants russes et leurs alliés, les résistants afghans, cambodgiens, érythréens affaiblissent les fauteurs de guerre. Leur combat est en définitive une contribution de premier plan à la défense de la paix mondiale.

Et comme l'a indiqué Mao Zedong dès 1975 : « L'offensive du social-impérialisme soviétique porte en elle le germe de la défaite ».

Solidaires de la classe ouvrière et de la nation polonaises



Messieurs de la bourgeoisie qui essayaient de nous convaincre que la classe ouvrière n'est plus révolutionnaire, ne comprenez-vous pas toute la menace qu'il y a pour vous et vos sembla-

bles dans la formidable insurrection du mouvement ouvrier et populaire polonais?

Après le désarroi consécutif à l'échec du socialisme dans les pays de l'Est, de nouveau l'espoir.

Et ce n'est pas le moindre mérite du peuple polonais que d'avoir redonné vie à l'idéal de tous les prolétaires. Quels que soient les avatars de l'histoire, le monde avance vers son émancipation.

Solidaires de la Chine et des autres pays socialistes



Nous sommes solidaires de la Chine et des autres pays socialistes, comme la Corée du Nord et l'Albanie. Longtemps victimes de l'oppression de l'impérialisme, ces pays sont aujourd'hui parmi les plus avancés dans la lutte contre l'impérialisme en général et contre les deux superpuissances en particulier.

D'ailleurs la Chine revendique son appartenance au Tiers Monde et la Corée du Nord est l'un des pays qui, avec la Yougoslavie, défend avec le plus de fermeté l'orientation hors-blocs du mouvement des non-alignés.

Sur le plan économique, ces pays ont réussi à se libérer de la tutelle impérialiste, montrant ainsi la voie aux autres pays du Tiers Monde en lutte pour un développement indépendant. Le prolétariat interna-

tional, les peuples et pays du Tiers Monde, y compris les pays socialistes, doivent se soutenir mutuellement, car chacune de leurs luttes affaiblit l'impérialisme et rapproche l'heure de sa défaite.

Et si les deux superpuissances prennent le risque de déclencher une nouvelle guerre mondiale pour se partager le monde, leur défaite, comme la défaite de l'Allemagne hitlérienne, n'engendrera-t-elle pas la victoire du socialisme dans de nombreux pays, comme ce fut le cas après la deuxième guerre mondiale? Ce que Mao synthétisait en déclarant :

« Des centaines de millions d'hommes passeront du côté du socialisme et il ne restera pas beaucoup de place sur terre pour les impérialistes; il est même possible que le système impérialiste s'effondre complètement. ».

Solidaires des peuples en lutte contre le colonialisme et l'impérialisme français



L'impérialisme français a bâti ses richesses en exploitant la classe ouvrière de notre pays mais aussi en pillant jusqu'à la moelle les peuples des colonies et des néo-colonies.

Aussi comment pourrions-nous mener le combat contre le patronat en nous désolidarisant du combat de ces peuples, pour l'indépendance politique et économique?

Nous avons le même ennemi. Notre lutte commune l'affaiblit.

GREVES DE LA FAIM CONTRE LES EXPULSIONS

Deux grèves de la faim sont en cours en ce moment, l'une à Lyon depuis le 2 avril, l'autre à Massy (en région parisienne) depuis le 22 avril. Toutes deux ont la même cible : s'opposer aux expulsions d'immigrés dont le pouvoir giscardien a, ces derniers mois, étendu la pratique avec une brutalité et un arbitraire accrus. Quartiers ou foyers immigrés bouclés par de considérables forces policières et rafles massives, contrôles de police multipliés, dans le métro (à Paris) mais aussi dans la rue, dans les cafés : c'est, entre autres, cela la politique d'immigration du patronat et de son gouvernement actuel ; c'est cette politique qu'ont préparée les lois et circulaires ministérielles anti-immigrés mises en place durant le septennat de Giscard. C'est cela que le patronat comme Giscard envisagent d'amplifier encore dans les mois à venir.

Le cas de Massy le montre bien : cela n'a nullement pour

but de combattre les trafiquants d'hommes, profiteurs de la misère du Tiers Monde, florissant particulièrement depuis l'arrêt giscardien de l'immigration. Les bases d'un tel trafic et de la surexploitation dont les immigrés clandestins sont les doubles victimes seraient largement sapées si les sans papiers étaient régularisés et si les immigrés avaient des droits de par la loi (et à condition qu'elle soit appliquée) égaux à ceux des travailleurs français. De quel rapport pourrait être en effet le trafic, si les hommes qui en sont victimes, au lieu d'être pourchassés, pouvaient vivre non clandestinement et si les trafiquants au contraire

(et ceux qui profitent du trafic) étaient eux pourchassés ? Et ce trafic trouverait-il des débouchés si les clandestins ne l'étaient plus et si les droits et salaires des immigrés étaient les mêmes que ceux des Français ?

Mais la politique giscardienne est justement à l'opposé... Giscard fait pourchasser les sans-papiers : ce fut le cas à Massy. Comme l'an dernier pour les sans-papiers des sordides ateliers du Sentier à Paris, comme — autour de l'année 75 — pour les Tunisiens, les Mauriciens, les Pakistanais, les jeunes tunisiens de Massy sont acculés à la grève de la faim.

Le problème soulevé par la

grève de la faim de Lyon est autre, et tout aussi révélateur des intentions et pratiques giscardiennes. Il s'agit de ceux que l'on appelle « la deuxième génération », les jeunes immigrés nés en France ou venus dans leur première enfance avec leurs parents ou rejoindre leur père travaillant depuis longtemps en France. Ceux-là aussi, le pouvoir les fait expulser, sous prétexte de délit ayant donné lieu à condamnation (la peine étant parfois purgée depuis longtemps), ou simplement comme sanction, totalement arbitraire et décrétée par la police, d'un délit supposé : c'est l'application de la loi Bonnet qui donne toute latitude à l'appareil policier

d'expulser pour ce qu'il estime être un « trouble à l'ordre public ». Et même, dans les rafles devenues courantes, dans le silence des commissariats, il n'est sans doute pas besoin de motif à l'arbitraire policier. C'est pour que cela soit interdit par la loi que luttent les trois grévistes de la faim de Lyon ; pour que ces jeunes puissent choisir s'ils veulent ou non rester en France ; pour que pouvoir et patronat ne puissent ainsi se débarrasser d'une partie de la jeunesse populaire, cette jeunesse à qui il n'a que chômage et répression à offrir.

Les aspects de la politique giscardienne auxquels s'opposent ces deux grèves de la faim sont sans doute parmi les traductions les plus fortes de ce qui s'appelle « faire payer la crise aux travailleurs ». C'est pourquoi ces luttes sont très importantes, concernent tous les travailleurs, et doivent concentrer le plus large soutien.

Massy

«Ce n'était plus possible»

Il a 20 ans ; il est l'aîné d'une famille de 8 enfants, là-bas en Tunisie. Il travaille en France depuis 2 ans. Il fait la grève de la faim à l'église Saint Paul de Massy, en banlieue sud de Paris, depuis le mercredi 22 avril, pour obtenir la carte de séjour.

Son voisin a 20 ans comme lui ; ils sont 10 aussi dans la famille ; le père est en France depuis 18 ans et travaille à la mairie de Massy ; il est malade en ce moment. L'un des frères, lui aussi en France, est ici dans cette église, lui aussi en grève de la faim, pour la carte de séjour, pour la liberté ; pour pouvoir vivre sans raser les murs, sans se cacher au moindre uniforme aperçu à l'horizon, sans rester en fait enfermé la plupart du temps (en dehors du boulot) au foyer ; le seul, le dernier asile...

Un autre, parmi les 19 qui sont là, sur leurs lits de camp, travaillait en intérim, non déclaré ! Il a eu un accident et a dû tout payer de sa poche...

Tous sont en France depuis deux à cinq ans ; tous travaillaient ; tous sont de jeunes tunisiens, venus plus ou moins de la même région de leur pays, se retrouvant plus ou moins dans cette même banlieue : Massy, Longjumeau...

Ils ne pouvaient plus vivre comme ça, clandestinement. La mairie avait fait des démarches pour qu'eux, et d'autres, soient régularisés. Sans succès. Et les

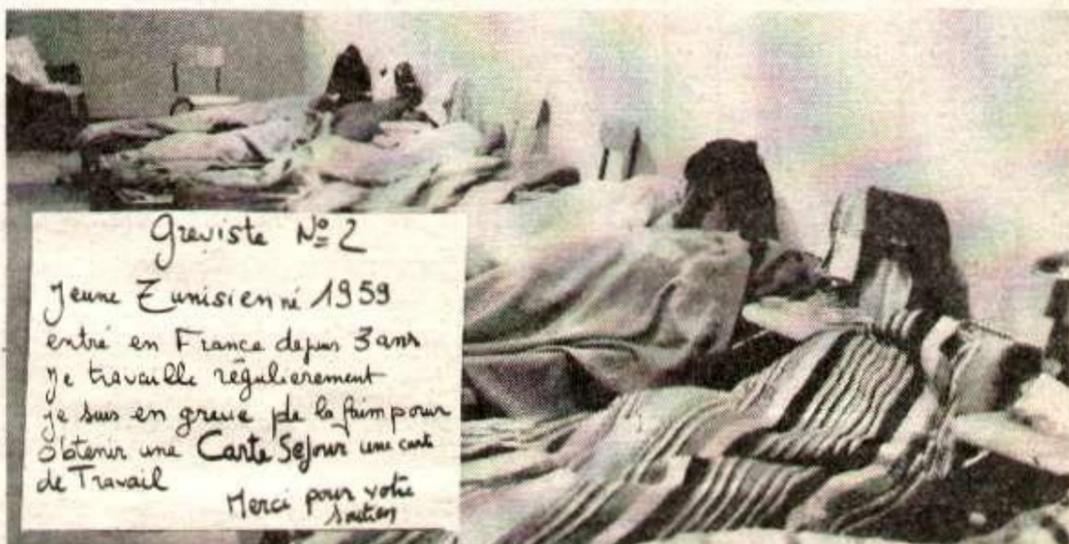
choses empiraient depuis quelques mois.

Depuis que le pouvoir a décliné son « attaque contre l'immigration clandestine » : traduisez amplifier la pratique des expulsions de travailleurs immigrés en situation irrégulière, au gré des demandes administratives ou autres.

Expulsions de travailleurs immigrés bien sûr, et non pas lutte contre les individus qui font leur fortune dans ce trafic d'hommes, d'autant plus florissant que l'impérialisme sème dans le tiers monde misère et famine ; dans le trafic de papiers (cartes de séjour, de travail) qui va de pair, d'autant plus juteux que sont plus traqués les irréguliers, les sans-papiers.

Expulsions d'immigrés et pas non plus bien sûr lutte contre les patrons, qui profitent de ces hommes exploitables à merci, directement ou au travers de boîtes d'intérim, ou d'ateliers clandestins comme l'avait révélé la lutte des sans-papiers du Sentier.

Non, le pouvoir s'en prend aux victimes... Son attaque contre l'immigration clandestine, ce sont des rafles, à Lyon, à Marseille, à Orléans... A Massy, c'était le 3 février dernier, au foyer de la rue Ampère, où ces jeunes tunisiens logeaient, une rafle faite à la demande de la Sonacotra (*). Ce jour-là, à 5 heures du matin, quatre com-



Gréviste N° 2
Jeune Tunisien né 1959
entre en France depuis 3 ans
je travaille régulièrement
je suis en grève de la faim pour
obtenir une Carte Séjour une carte
de Travail
Merci pour votre soutien

panies de CRS et 40 policiers, sous les ordres de 5 commissaires, investissaient le foyer et embarquaient 68 résidents. Trois étaient expulsés sur le champ. Prétexte : trafic de faux papiers ! Sans preuves et pour cause : ils étaient en fait, comme les autres, de simples travailleurs, parlant bien mal le français, ayant eux-mêmes bien du mal à se débrouiller dans le métro ou ailleurs, et bien incapables de prendre en mains un trafic pareil !

Depuis, les 65 autres, qui n'avaient pas de papiers, sont menacés d'expulsion d'un jour à l'autre.

Depuis, ce n'était plus possible...

Le maire socialiste de Massy, Germon, et le Conseil municipal, la conseillère générale de l'Essonne, Marie-Noëlle Lieman, ont à nouveau fait des démarches ; le préfet avait pris des engagements.

Depuis, rien... Ce n'était plus possible.

Les grévistes de la faim, appuyés par leurs compatriotes, ont, outre leur action, d'autres instruments pour leur lutte :

— un « Comité de négociations » comprenant 11 personnes (le maire, la conseillère générale, un représentant de l'UD CFDT, de l'UD FO, de la Ligue des Droits de l'Homme, d'autres personnalités et élus...) pour les démarches auprès des autorités. Des demandes d'audience ont été envoyées au préfet, au ministre de l'Intérieur, au ministre du Travail.

— un Collectif de soutien comprenant 18 organisations politiques, syndicales, humanitaires, pour la popularisation et le soutien de masse, ainsi que pour le soutien matériel (auquel la mairie prend une large part). On peut envoyer le soutien financier à Annie-Laure Delacroix, CCP

3549439B La Source. On peut aussi (et surtout) aller les voir, participer aux gardes de nuit il y a beaucoup à faire.

La lutte est également soutenue par l'UL CGT de Massy.

Une pétition a été rédigée ; une manifestation est prévue le 6 mai, à 17h, à Massy.

Il faut obtenir leur régularisation ; il leur la carte de séjour. La régularisation des travailleurs sans papiers, c'est la meilleure arme contre le trafic d'hommes, l'exportation éhontée dont ils sont victimes, cette forme supplémentaire de pillage du tiers monde.

(*) L'intervention policière contre le foyer Sonacotra de la rue Ampère à Massy est-elle un hasard ? Ce foyer a un passé : ses résidents ont participé pleinement à la lutte des foyers Sonacotra, qui s'est achevée pour le foyer Ampère, par un accord, l'an dernier. Les résidents sont à nouveau en lutte contre une très forte hausse des loyers que veut imposer la Sonacotra.

Soutien large pour ceux de Lyon

Samedi 25 avril, le Collectif parisien de solidarité avec les jeunes immigrés et les grévistes de la faim de Lyon appelait à une journée nationale de jeûne. 56 personnes ont répondu à cet appel à Paris et un sitting s'est tenu sur le parvis de Notre Dame de 14h 30 à 16h, rassemblant plusieurs centaines de personnes, Français et immigrés. Des personnalités se sont jointes à l'action et sont venues apporter leur soutien, tel Jean Verdier, ancien président de la faculté Paris 10 (Nanterre). Au cours du sitting, des immigrés ont témoigné de la politique d'expulsion menée par le gouvernement français. Une

jeune Algérienne a raconté comment en 1979, toute sa famille s'est vue notifier une mesure d'expulsion dans un délai d'une semaine, alors qu'ils étaient en France depuis des années. Grâce à la solidarité de certains Français, sa famille a pu rester, mais elle subit encore des tracasseries policières et administratives.

« On est né en France, on y est allé à l'école, on y a tout appris, on demande à y rester » a-t-elle conclu. Un représentant des grévistes de la faim de Massy prit également la parole pour apporter leur solidarité et expliquer leur grève.

